PARTIE III.

SCENARIOS EXPLORATOIRES POUR DES VILLES EUROPEENNES DURABLES

La ville durable est une question émergente, non stabilisée, à la recherche d'une assise plus large, tant sur le plan conceptuel que pratique, dont les premières suggestions sont à l'épreuve, en voie d'expérimentation, d'exploration. Si des démarches commencent à être engagées dans de multiples collectivités, les incertitudes et les hésitations sont de règle devant l'ampleur de la tâche, la complexité des problèmes, le manque d'outils disponibles, de solutions balisées, de passerelles établies entre les questions globales du développement durable et les possibilités d'intervention locale.

Certaines villes n'ont pas d'a priori négatif vis-à-vis du développement durable, elles sont simplement désorientées quant aux actions à prendre. En France, un intérêt pour le développement durable se manifeste parfois, mais le doute persiste sur l'applicabilité de cette notion: est-ce bien réaliste? S'agit-il seulement d'être "écologiquement correct", comme beaucoup le pensent, ou bien le développement durable peut-il être une réponse aux mutations que l'on devine? La visibilité est nébuleuse lorsqu'on regarde dans les collectivités françaises l'horizon du développement durable. Le déficit d'explication, de relais, de débat, de recherche, ne facilite pas les premiers pas des collectivités.

Les scénarios que nous proposons essaient de se situer à l'interface entre préoccupations globale et locale, tentent d'explorer les chemins qui mènent de l'une à l'autre. Ils établissent, nous le verrons, un grand nombre de coutures entre ces échelles de questionnement. Ce sont des scénarios alternatifs, et non pas tendanciels, condition indispensable pour se doter d'une marge de liberté plus grande, pour construire une image de ce que peut être une ville durable, pour ouvrir un horizon.

Ces scénarios ne prétendent donc pas à une opérationnalité. Mais ils peuvent contribuer à donner du sens à la démarche de la ville durable, à éclairer les enjeux, à dégager des axes ou des champs d'action. Ils ne sont pas non plus sans applications possibles. Le souci de réfléchir à partir

d'observations locales, de formuler des propositions qui répondent à des besoins, à des situations d'impasses, à un diagnostic effectué lors d'enquêtes de terrain, a présidé à leur élaboration. Néanmoins, on s'est donné aussi la liberté de voir la ville sous un angle différent, de prendre de la distance afin de n'être pas lié aux faisceaux de contraintes qui gouvernent les collectivités.

Cette liberté, c'est l'espace du politique, qu'il semble important de reconquérir, face aux contraintes économiques. Les marges de manoeuvre des scénarios sont celles de l'action politique, actuellement étroites, plus larges si la société civile était considérée comme un facteur clé du pouvoir d'action politique.

Les trois scénarios adopteront un même déroulement. Des pierres d'achoppement et des enjeux seront d'abord identifiés, afin de jalonner le champ d'intervention des scénarios. On recherchera ensuite des pivots, des bifurcations et des points d'ancrage pour les politiques de développement durable, préalables au travail d'articulation que nous nous proposons de mener. Les tendances sociétales qui confortent les bifurcations proposées seront exposées.

Nos propositions seront émaillées d'exemples empruntés à différentes villes européennes, afin de les ancrer dans des expériences en cours. Des obstacles et des leviers seront identifiés, ainsi que des marges de manoeuvre et des contradictions potentielles. Un dernier mot sera dit sur la plausibilité des scénarios, relativement aux évolutions actuelles.

Les trois scénarios présentés ne sont pas dissociables. Ils forment un tout à l'agencement dynamique, qui, pour les besoins de l'exposition, offre trois faces, trois ensembles d'hypothèses et de propositions interactives.

Les scénarios se donnent pour pierres d'achoppement les "tendances lourdes" de l'évolution urbaine: (1) l'augmentation du trafic urbain et de ses nuisances, (2) l'étalement de l'habitat périurbain³⁹⁹ et (3) l'aggravation des processus d'exclusion dans les quartiers en marge du développement économique. L'hypermobilité, la précipitation des échanges économiques ou financiers, la participation à un réseau urbain mondial et la constitution d'une culture urbaine "hors sol" ne sont pas dans le cadre de cette analyse des indicateurs pertinents pour qualifier la ville de demain. Ils témoignent du filtre par lequel nous appréhendons la ville, calqué sur les représentations spatio-temporelles de l'analyse économique: le premier obstacle sur lequel grippent nos scénarios de développement durable.

³⁹⁹ Variable selon les pays européens, et prononcé en France.

Une première analyse avait identifié des axes directeurs pour les politiques des villes durables 400. Les scénarios se focalisent aujourd'hui sur les points d'ancrage de ces politiques, en amont, et sur les conditions de leur développement aval. Ils font jouer ainsi trois types de pivots: des bifurcations, qui facilitent la réalisation des politiques proposées, des espaces charnières, susceptibles d'entraîner par effet de levier un renouvellement des politiques urbaines, et des leviers d'action spécifiques, qui accompagnent telle ou telle proposition. Les espaces charnières sont à nos yeux les territoires désinvestis par l'économie mondiale, et toutes les lignes de rupture, quelle qu'en soit l'échelle, entre les espaces "intégrés" et les espaces en déshérence, sociale ou écologique.

La mondialisation économique regarde les territoires comme un réservoir où élire les matières et les hommes concourant au développement économique "global", et comme un exutoire pour ses productions différentielles. Nous émettons l'hypothèse que les pivots d'un développement durable se situent aux limites de ce regard: dans les espaces désinvestis et dans l'articulation du dissemblable, d'un territoire à un autre, d'une échelle à une autre, d'une culture à une autre, d'une nature à une autre. Les scénarios considèrent les territoires dans leur diversité, qui alimente des écosystèmes, ou creusets d'espèces, des cultures, ou creusets d'innovations, et des économies diverses⁴⁰¹, ou creusets de sociabilités. Pour intégrer ces différents éléments, les scénarios mettront en scène des relations de proximité à toutes les échelles: rue, quartier, agglomération, pays, continents...

⁴⁰⁰ Axes écosystémique, patrimonial et participatif. C. Emelianoff, 1995. Les villes durables: l'émergence de nouvelles temporalités dans de vieux espaces urbains, op. cité.

Formant une économie "plurielle". Voir par exemple G. Roustang, J-L Laville, B. Eme, D. Mothé, B. Perret, 1996, Vers un nouveau contrat social, op. cité.

1. Un scénario de développement topologique

Fabliau. Les trois âges de l'architecte: le tisserand, le tailleur et le couturier.

"- Pour faire un habit, il est nécessaire de disposer d'un tissu. Ensuite, il faut tracer un patron, tailler dans le tissu pour individualiser des pièces, puis coudre ensemble les morceaux afin que l'habit soit prêt. L'habit peut être prêt-à-porter ou sur mesure, mais le résultat est généralement meilleur lorsqu'on connaît son destinataire. Pour faire une ville, il faut partir d'un tissu, puis tailler dedans pour individualiser des formes, et on pourrait s'en tenir là, mais quand on a trop taillé, ou espacé les différentes parties de la ville, il est nécessaire ensuite de coudre.

- Est-il possible, afin de n'avoir pas besoin de couper ni de coudre, de fabriquer le tissu en lui donnant exactement la forme voulue au départ?

- Possible, mais beaucoup plus difficile de travailler sans substrat... On appelle cela des villes nouvelles. Elles n'ont pas ces coutures attachantes, qui forment de petites fronces, ces franges que l'on observe parfois au bout des manches, ces plis imprévus dans une coupe difficile, et les nuances de couleur ou de texture, qui résultent de l'assemblage de morceaux de tissu légèrement différents, ou de pièces rapportées. Enfin, elles n'ont pas la patine, l'usure que l'on observe sur un vêtement longuement habité, au niveau du col ou des coudes, ni le délavage que créent le vent ou la pluie. Tout cela, on ne l'observe pas dans les villes très planifiées, qui sont faites toutes d'un bloc, régulier et sans failles: une perfection, vois-tu, que l'homme ne peut facilement s'approprier".

Une revue des titres et des thèmes des rencontres annuelles des agences françaises d'urbanisme donne un premier aperçu du problème urbain contemporain: la Cité-puzzle; Recomposer la ville; Urbanisme, Culture et Cohésion sociale; Planification urbaine et Développement Durable⁴⁰². Les voix confluantes de nombreux architectes sont parvenues à faire entendre un diagnostic commun. Ricardo Bofill ou Roland Castro, Bruno Fortier et Christian de Portzamparc, Paul ou

⁴⁰² On peut se reporter aux numéros hors série correspondants de la revue <u>Urbanisme</u>: (1) février 1993; (3) octobre 1993; (5) décembre 1994; (6) mars 1996.

Alexandre Chemetov expliquent, chacun avec leurs tons de voix⁴⁰³ ou leurs écritures architecturales, que notre époque doit s'attacher à coudre les morceaux de la ville, se concentrer sur les espaces interstitiels, publics ou paysagers, sur les béances ou les déchirures urbaines, qu'il s'agit de reprendre par leur milieu; enfin, qu'il est nécessaire dans ce mouvement de reprise, de respecter les mémoires et les héritages, de composer avec l'existant, pour reconstituer un tissu urbain mis à mal par le mouvement des architectes Modernes⁴⁰⁴. Non qu'il faille tout oublier de ce dernier: la table rase n'est plus de rigueur.

L'architecte Christian de Portzamparc explicite la situation actuelle de l'architecture en distinguant trois âges de la ville, trois manières, précisément, de confectionner la ville⁴⁰⁵:

- (1) l'urbanisation serrée et cohésive de la ville ancienne, constituant des tissus qui prennent forme ou cohérence par leurs limites extérieures ou par les clairières qui les trouent. Portzamparc donne l'exemple du Grand Canal de Venise ou de la place San Marco, qui structurent le labyrinthe adjacent⁴⁰⁶.
- (2) l'architecture des temps modernes, qui construit des objets, reproductibles en série, exposés au vent et au soleil, à distance respectueuse l'un de l'autre, ce qui conduit rapidement à un éclatement de l'espace et des formes urbaines.
- (3) les coutures de "l'âge III", la période contemporaine, qui tentent d'articuler et d'unifier les tissus et les objets, les creux et les pleins, les forces centrifuges et centripètes précédentes.

La ville ancienne édifiait parfois de très beaux objets: le duomo de Sienne en est un exemple, qui se détache, tel un zèbre, de l'ocre de la ville fondue dans la terre⁴⁰⁷. Mais le tissu restait la règle, l'objet une exception. L'époque moderne inverse littéralement cette tendance et produit massivement de pauvres objets: nos banlieues à cran.

R. Bofill, N. Véron, 1995, <u>L'architecture des villes</u>, Odile Jacob. R. Castro, 1994, <u>Civilisation urbaine ou barbarie</u>, Plon. P. Chemetov, 1995, <u>Le territoire de l'architecte</u>, Julliard. B. Fortier, 1994, <u>L'amour des villes</u>, op. cité. C. de Portzamparc, 1993, <u>La ville Age III</u>, Conférences Paris d'Architectes, éditions du Pavillon de l'Arsenal.

404 Qui prend son essor dans les années trente, avec les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) et la

Charte d'Athènes.

405 <u>La ville Age III,</u> op. cité. Et O. Mongin, 1995, <u>Vers la troisième ville?</u>, préface de Christian de Portzamparc, op.

⁴⁰⁶ Christian de Portzamparc, Scènes d'atelier, 1996. Album de l'exposition, Centre Georges Pompidou.

Ces trois âges ne sont pas sans analogie avec la métaphore nietzschéenne énoncée dans le prologue d'<u>Ainsi parlait Zarathoustra</u>⁴⁰⁸. Le premier âge serait l'âge du tissage, du respect des traditions, de la répétition du modèle, du poids des héritages. Le second est l'âge de la libération, de la volonté de puissance, du refus des normes ancestrales. C'est l'âge de la taille et de la rupture délibérées. Le troisième enfin est l'âge de l'innocence, du oui à l'existant, dans sa totalité: c'est l'âge des coutures, du syncrétisme accepté.

Second fabliau. Les âges de la ville, variante

La ville ancienne est une ville sédimentaire. Elle repose sur les strates du passé, s'exhausse ainsi au-dessus du niveau de l'eau, recycle ses matériaux: pierres ou statues, que l'on emprunte et que l'on déménage, à l'image des temples romains pillés pour la reconstruction de la ville⁴⁰⁹, ou dont à défaut on s'accommode, comme des intrusions d'un autre âge, parfois jusqu'à aujourd'hui⁴¹⁰. La ville médiévale grandit sur ce sol, auquel elle est attachée et dont elle se nourrit encore, dans les cours ou les champs avoisinant l'enceinte.

C'est une ville végétale, suggère Bruno Fortier⁴¹¹. Sa forme résulte d'une profusion spontanée, où les maisons se jouxtent, s'additionnent, s'élèvent en hauteur lorsque l'espace manque, empiètent sur la rue par des encorbellements, s'adjoignent des tourelles, des gargouilles, dans une exubérance splendide et végétale. De temps à autre, l'urbaniste se devait d'ouvrir une clairière, une "piazza" pour éclaircir cette forêt si dense. Le Corbusier, un héliophile, se trouvait très malheureux lorsqu'il s'égarait dans ce type d'environnement...

La ville des Modernes a avant tout refusé l'aspect végétal de la ville d'antan: sa touffeur, sa moiteur et son enracinement, sa solidarité avec le sol. Des pieds ont été donnés aux bâtiments, qui sont partis s'implanter dans l'exurbia, à distance respective l'un de l'autre, pour éviter qu'entre

⁴⁰⁷ La cathédrale est constituée de bandes horizontales et alternées de marbre noir et blanc.

⁴⁰⁸ 1969, Aubier. 1883 pour la première publication.

⁴⁰⁹ F. Choay, 1992. <u>L'allégorie du patrimoine</u>. Seuil, 262 p. P 34-37.

⁴¹⁰ A Porto, les anciennes fortifications passent à l'intérieur de certaines maisons, qui ont inclus cette « prothèse » dans un de leurs murs car en vertu de leur épaisseur, "ce sont de bons murs". (Entretiens personnels)

⁴¹¹ L'amour des villes, op. cité, p 19.

voisins on ne se fasse de l'ombre. Plus d'ombre, plus de mystère, plus de chair urbaine, mais le rationalisme triomphant, et des cellules individuelles. C'est l'architecture du chacun chez soi, qui marque un point de non retour quant à la conquête de l'espace privé, mais qui réaffirme parallèlement un mode collectif d'habitation, de nouvelles solidarités et des relations de bon voisinage, héritière en cela de l'urbanisme social⁴¹².

Les années cinquante ont rêvé de villes mobiles, de bâtiments transportables, que l'on pouvait brancher sur n'importe quel type d'environnement, rappelle Bruno Fortier⁴¹³, et les années qui suivent sont réellement parvenues à transposer le style international sur la plupart des continents et des villes⁴¹⁴. La ville est devenue animale, toute de circulations et de fièvres, de signaux lumineux et de fluidité. Principe 7 de la Charte d'Athènes: tout n'est que mouvement⁴¹⁵. Et si Le Corbusier avait encore à coeur de protéger les habitants de la circulation, l'urbanisme de voirie qui allait gagner les villes l'a écouté d'une oreille fort distraite...

L'âge industriel, ou thermodynamique, s'avéra toutefois rapidement dépassé sans que les formes urbaines correspondantes ne parviennent à s'ajuster aux mutations économiques. D'animale, la ville devint plus cérébrale: les technologies de l'information y jouèrent un rôle prédominant. Elle devint aussi plus volatile, pour reprendre l'analogie qu'établit Michel Serres entre les trois états de la matière, solide, liquide et gazeux, les trois économies, soumises aux logiques de la pesanteur, de la transformation et de l'information, et les trois composants humains, squelette, métabolisme, système nerveux⁴¹⁶.

La ville pouvait enfin se libérer d'une mobilité matérielle devenue trop pesante. Cette évolution laissait même craindre la formation d'une omnipole, ville virtuelle omniprésente et omnipotente, qui aurait paralysé les corps qui l'habitent, absorbés par leurs opérations cérébrales, ou tactiles à distance⁴¹⁷. Mais voilà: la circulation, la congestion, la gesticulation ne cessaient pourtant de s'accroître, effrayant les prospectivistes, et même, parfois, les DDE⁴¹⁸... tous ces chemins mèneraient-ils à des impasses?

⁴¹² B. Préel, 1994. La ville à venir. op. cité, p 71.

⁴¹³ L'amour des villes, op. cité, p 216-218.

⁴¹⁴ Voir F. Choay, 1985. Production de la ville, esthétique urbaine et architecture, op. cité.

⁴¹⁵ Le Corbusier, 1957. La Charte d'Athènes. Ed. de Minuit, p 27.

⁴¹⁶ La Légende des Anges, 1993. Flammarion, 302 p. P 44.

P. Virilio, 1995. La vitesse de libération. Ed. Galilée, 175 p.

⁴¹⁸ Directions Départementales de l'Equipement.

Vers un développement topologique: premières coutures...

La ville est traditionnellement un système de proximité spatiale, qu'on la considère sous l'angle de sa morphologie ou celui de la sociabilité. Le lien entre morphologie et sociabilité est à notre avis bien réel: la morphologie ne détermine pas la sociabilité, mais elle traduit une forme de sociabilité ou de représentation de cette sociabilité, à l'époque où elle a été conçue. Les immeubles de le Corbusier exprimaient un certain sens du collectif, rationnel et imaginaire, le pavillonnaire traduit une sociabilité qui se privatise, les communautés emmurées révèlent à leur tour un fait de société. Ce n'est pas l'impact des morphologies sur les sociabilités qui est en question, mais l'impact des sociabilités, de leurs recompositions, sur l'évolution des morphologies urbaines.

La "mort de la ville⁴¹⁹" annoncerait aujourd'hui surtout la crainte de voir disparaître cette proximité étroite, intense, le vertige devant la déterritorialisation grandissante, les architectures du non-lieu ou la dissolution de la "polis". Ces différentes évolutions sont en bonne voie, mais n'ont pourtant pas encore atteint leurs termes. Pierre Veltz rappelle que même le fonctionnement "déterritorialisé" de l'économie mondiale ne l'est pas tout à fait, qu'il s'appuie sur les creusets de compétences, d'organisations et d'affinités culturelles que sont les métropoles, différenciées par leur histoire et leur géographie, c'est-à-dire par leurs territoires⁴²⁰. Au-delà de cette territorialité incompressible, ce scénario propose une réhabilitation, concrète et symbolique, d'un mode d'organisation urbaine fondé sur un principe de proximité.

Nous proposons de nommer "topologique", à l'image du champ mathématique, un développement urbain qui ne se concentre plus sur les distances, c'est-à-dire les extensions, mais sur les proximités, les voisinages, contiguïtés, attaches, adhérences, interfaces, trous et ruptures, et sur "la façon globale dont les morceaux sont reliés⁴²¹". L'approche topologique, qualitative, travaille sur les continuités, et dans le cas précis de la ville, sur l'articulation des bâtiments à la rue, de la rue au quartier, d'un quartier à l'autre et à l'ensemble de la ville, d'une commune de la ville à une autre et de l'agglomération à son arrière-pays, régional et planétaire. Il s'agit d'articuler

⁴¹⁹ F. Choay, 1994. Le règne de l'urbain et la mort de la ville, op. cité.

Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, op. cité.

Déterminant les propriétés topologiques d'un objet, I. Stewart, 1994. Les mathématiques. Belin, 266 p. P 107.

les échelles que le modèle dominant de l'économie spatiale a dissociées, avec le concours des notions de distance, hiérarchie, centralité, attraction, effet de masse⁴²²...

Le modèle gravitationnel devait légitimer aussi bien la compétition économique que les stratégies des villes, au coeur de cette compétition: nombre d'entre elles renforcèrent leurs centres pour étendre leurs aires d'influence. Cette politique permettait de rayonner en retour, disaient-elles, sur leurs périphéries proches et lointaines. Mais les fonds et l'énergie investis profitaient majoritairement aux centres et les zones d'ombre s'obscurcissaient⁴²³.

Le passage à une organisation plus réticulaire des villes réitéra le caractère hiérarchique du premier modèle de structuration du territoire, en déplaçant ou en rebaptisant les centralités et les périphéries: désormais des noeuds de réseaux et des arcs de force, des zones déconnectées et des mailles creuses.

Les milieux écologiques souffrent de la déterritorialisation⁴²⁴ induite par l'économie mondiale, tout comme le développement social des quartiers ou la démocratie urbaine, et demandent pour être pris en compte la compréhension des relations spatiales qui les constituent. Ceci explique le choix d'un référentiel topologique et la distanciation par rapport aux représentations économiques de l'espace-temps. On peut en effet s'affranchir de la distance, mais peut-on s'affranchir de la proximité?

1. 1. Enjeux et bifurcations

Ce scénario de développement topologique répond à un triple enjeu. Le premier est d'endiguer l'augmentation du trafic urbain, qui a de multiples incidences sur les villes. La réduction des nuisances automobiles émises en ville, à la fois locales et globales, ne peut être réalisée, compte tenu de l'envolée des mobilités pendulaires, sans une limitation de l'usage de l'automobile dans le périmètre urbain⁴²⁵. Les progrès réalisés par les constructeurs automobiles en termes d'émissions polluantes s'annulent en effet en raison de la démultiplication du nombre de véhicules.

⁴²² Voir Auray, Bailly, Derycke, Huriot (dir.), 1994. Encyclopédie d'Economie Spatiale. Economica, 427 p.

Sur l'aggravation des disparités urbaines, voir P. Veltz, 1996. Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, op. cité.

d'archipel, op. cité.

d'archipel, op. cité.

De nouvelles formes de territorialisation de l'économie se dessinent, comme le souligne Pierre Veltz, 1996.

Cependant elles ignorent la dimension écologique des territoires. La glocalisation, contraction de globalisation et localisation, terme inventé par les milieux d'affaires japonais pour traduire les stratégies d'adaptation des produits des firmes transnationales à la couleur locale (goûts, préférences, cultures...) ne travaille pas encore avec des matières, des énergies ou des politiques locales.

L'automobile constitue souvent la principale source de nuisances environnementales en milieu urbain, s'étant substituée à la pollution industrielle.

On peut lui reprocher sa consommation d'espace, qui concurrence sévèrement d'autres utilisations de l'espace, publiques ou privées, la congestion qu'elle occasionne, les accidents, le bruit et la pollution atmosphérique, leurs incidences sur la santé et sur l'érosion du patrimoine, ses déchets sauvages (pneus, tôle), une pollution des eaux pluviales et des cours d'eau, la dégradation des paysages, le sectionnement du tissu urbain (pour les quartiers enserrés par des bretelles de rocades). On peut lui imputer aussi une responsabilité assez large dans les problèmes d'environnement global: épuisement des ressources fossiles, pollutions pétrolières maritimes, effet de serre.

La question de la place accordée à la voiture en ville détermine enfin les morphologies urbaines. A l'extrême, dans le cas des "edge cities" américaines, l'hypermobilité individuelle fait disparaître le coeur urbain: la ville devient la banlieue d'un centre mort.

Le deuxième enjeu est le renforcement des solidarités spatiales, dans le but de créer un tissu urbain plus cohésif. La politique française de décentralisation a généré des disparités financières entre les communes. La question d'une redistribution de proximité se pose, sur la base de réformes fiscales, afin d'établir des ponts entre les espaces déshérités et les espaces mieux dotés, ou entre les territoires urbains et leurs hinterlands. Il s'agit de prendre en charge dans un premier temps, de diminuer dans un second temps, les coûts écologiques et sociaux.

Le troisième enjeu est la valorisation des potentiels locaux, peu exploités, méconnus, et en conséquence gaspillés, tant en matière de ressources physiques ou biophysiques (énergies renouvelables, biodiversité, biomatériaux, etc.) que de compétences et d'énergies humaines. L'enjeu est d'appuyer toute initiative de développement local, même expérimentale. Les ressources extérieures sont précieuses lorsqu'elles contribuent à développer les ressources propres d'un quartier, d'un groupe, d'une famille, elles sont peu efficientes lorsqu'elles s'y substituent.

Pour répondre à ces enjeux, trois bifurcations nous ont semblé structurantes: l'intercommunalité, la taxation des transports, la limitation de la grande distribution commerciale.

⁴²⁵ Gabriel Dupuy, op. cité.

Le manque d'intercommunalité menace, on le sait, aussi bien les processus de planification que l'équilibre d'une agglomération, lorsque les charges sociales ne sont pas réparties entre la ville centre et sa périphérie. L'absence ou la faiblesse de l'intercommunalité conduit, nous l'avons vu, certaines villes à des impasses sociales, politiques, ou à d'importantes difficultés budgétaires. La planification d'une ville est fonction des solidarités communales, pour la maîtrise du périurbain, la constitution de réserves foncières, la préservation des espaces naturels, la mixité fonctionnelle et sociale de l'espace, et la gestion des déplacements, par exemple.

L'intercommunalité et l'homogénéisation des fiscalités, qui en France s'échelonnent de 1 à 50 rappelle Laurent Givord⁴²⁶, sont les premiers leviers politiques en faveur d'un développement durable. Ils appellent de nouveaux textes de loi, comme le souligne la récente stratégie nationale du développement durable⁴²⁷. La fiscalité peut rester différenciée dans la mesure où elle traduit une discrimination positive (de type "zones franches"), mais il est difficile d'accepter les discriminations négatives qui entraînent aujourd'hui les territoires dans une spirale descendante. Des réformes législatives et fiscales peuvent être engagées, comme le suggère Pierre Calame⁴²⁸, pour établir, par le partage des taxes communales, une redistribution de proximité. Les solidarités financières gagneraient à être étendues au bassin d'emplois ou même au bassin versant. Les responsabilités des agences d'urbanisme s'exerceraient alors sur l'arrière-pays, selon le modèle amorcé par l'agence d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Brest, par exemple⁴²⁹.

Une seconde bifurcation, véritable clef de la ville durable, est l'internalisation partielle et progressive des coûts associés aux transports⁴³⁰ dans le prix payé par les usagers. La taxation des carburants fossiles⁴³¹ et de l'énergie nucléaire⁴³² sont les leviers politiques principaux. Le jeu des subventions et des taxations peut favoriser clairement les transports dont le caractère polluant (émissions de CO₂ comprises) per capita ou par tonne est moindre: les transports publics, la voie

⁴²⁶ <u>Urbanisme</u>, Hors série n°3, octobre 1993, p 48.

⁴²⁷ Op. cité, février 1997, 40 p.

⁴²⁸ Pour une politique française de la ville, <u>Urbanisme</u>, Hors série n°3, octobre 1993, pp 58-61.

⁴²⁹ La ville de Brest a inclus sa rade maritime, dont elle dépend économiquement, dans le périmètre de la Communauté Urbaine.

⁴³⁰ Coût des infrastructures et coût des externalités secondaires telles que les accidents de la route, les pathologies liées au bruit, à la pollution atmosphérique, les mesures de dépollution, les ravalements des façades et bâtiments historiques, la construction de murs ou de rideaux végétaux anti-bruit, etc

⁴³¹ Selon Jean-Pierre Orfeuil, "le prix du carburant n'a jamais été aussi faible, il faut travailler cinq fois moins aujourd'hui qu'il y a trente ans pour acheter un litre de carburant", 1994, Je suis l'automobile, op. cité, p 39.

432 Une taxe européenne pourrait financer l'amélioration technologique et la reconversion des centrales nucléaires, à

Une taxe européenne pourrait financer l'amélioration technologique et la reconversion des centrales nucléaires, à l'Est et à l'Ouest, ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

d'eau et le rail pour les marchandises. L'augmentation continue du prix des transports individuels, au fur et à mesure de l'internalisation des coûts exportés et de la progression des débats publics sur cette question, serait compensée par une offre croissante de transports en commun, dont le prix resterait fortement subventionné. L'acceptation sociale de ces mesures peut être à terme assez bonne, dans la mesure où un transport alternatif, intensif et extensif, est proposé aux habitants, et discuté, dans ses modalités, avec eux.

Accroître significativement le prix des transports de marchandises, du moins pour les biens susceptibles d'être produits localement, revient à encourager une relocalisation des entreprises, de l'économie et surtout de l'emploi. La cartographie actuelle du travail, de sa répartition planétaire ou locale, est faite d'excès et de manques, de poches de surmenage et d'inactivité, de sousfacturations et de surfacturations. Cette cartographie se recomposerait si une certaine balance existait entre les coûts de production et de conception d'une part, et les coûts d'assemblage et de distribution d'autre part, ces derniers étant aujourd'hui largement subventionnés. Les gains liés à la délocalisation s'amenuiseraient alors. Les produits locaux deviendraient plus compétitifs. Une relocalisation des entreprises, de l'économie et de l'emploi se dessinerait. La logistique de la distribution chercherait à minimiser les distances entre lieux de production et de consommation de biens matériels. La "liberté de mouvement" pourrait prendre pour cible les personnes, les informations et les savoirs...

La question d'une taxation des transports conditionne donc le développement durable à double titre: par la diminution des nuisances liées au trafic et par la répartition de l'activité économique entre les différents territoires. La taxation des carburants fossiles et de l'énergie nucléaire peuvent s'envisager au niveau européen, national ou même territorial, comme le propose Jean-Pierre Orfeuil⁴³³, les régions plus riches pouvant appliquer des surtaxes qui n'affecteraient pas les régions moins densément peuplées, peu équipées en transports en commun. Cette taxation encouragerait:

- (1) une relance de la politique des économies d'énergie⁴³⁴.
- (2) la recherche et développement sur les énergies renouvelables, potentiellement compétitives.

 ^{433 &}lt;u>Je suis l'automobile</u>, op. cité, p 84.
 434 Les villes consomment 75% de l'énergie mondiale.

- (3) l'essor des transports publics.
- (4) la petite distribution commerciale, diffusant des produits régionaux désormais concurrentiels. Les prix des transports individuels ayant augmenté, le commerce de proximité trouverait un essor relatif, limitant les migrations hebdomadaires vers les grands centres commerciaux.

A l'appui de ces mesures économiques, des outils législatifs peuvent sanctionner les modes de transport polluants. Des lois plus strictes sur la qualité de l'air, l'adoption de nouveaux standards pourraient par exemple enrayer la diésélisation du parc automobile français⁴³⁵ et accélérer la mise sur le marché des véhicules les moins polluants. L'usage des deux-roues serait aussi favorisé. Cette taxation ne constitue pas la solution unique, mais une partie importante de la solution. L'OCDE a montré que seuls des trains de mesures pouvaient être efficaces, en agissant conjointement sur les prix, le développement des transports en commun et les restrictions de circulation et de stationnement. On peut aussi favoriser, comme le proposent Jean Pierre Orfeuil et Marie-Hélène Massot⁴³⁶ le rapprochement du domicile et du travail, par des mesures fiscales et réglementaires.

Cette bifurcation est difficile à mettre en oeuvre, en raison des reconversions économiques qu'elle suppose. L'industrie automobile et les travaux publics représentent huit mille milliards de francs par an dans les pays de l'OCDE (les plus motorisés), ce qui place le marché automobile à la tête des industries occidentales. Il emploie deux millions six cent mille actifs en France, en 1990⁴³⁷. Simultanément, le nombre d'automobiles ne cesse de croître, ainsi que les nuisances quotidiennes, le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère terrestre, et le risque d'effet de serre, potentiellement grave. Des voix, en nombre croissant (figure 18), s'élèvent contre l'immobilisme politique mais elles pèsent encore insuffisamment en regard d'un système automobile très structuré, refusant d'envisager ouvertement des reconversions⁴³⁸.

⁴³⁵ Jean-Pierre Orfeuil, 1994, <u>Je suis l'automobile</u>, op. cité.

⁴³⁶ 1995. La mobilité, une alternative à la densification du centre. Les relations domicile-travail, op. cité.

⁴³⁷ Jean-Pierre Orfeuil, 1994, <u>Je suis l'automobile</u>, op. cité.

⁴³⁸ Il en va autrement dans les exercices de prospective auxquels se livrent les entreprises automobiles. P. Chemetov, 1995. <u>Le territoire de l'architecte</u>, op. cité.

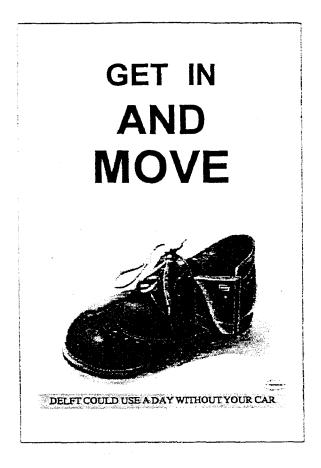


Figure 18: Un petit effort, demande la ville de Delft...

Sources: "Building sustainability. Handout for local authorities", Association of Netherlands Municipalities, 1996

Une troisième bifurcation, accompagnant la précédente, est la réglementation et la diminution du nombre de grandes surfaces commerciales. Le ratio nombre d'habitants/ nombre de grandes surfaces peut être plafonné par une loi. Les économies d'échelle que réalisent les grandes surfaces seraient de toute façon annulées par les taxations sur les transports des produits. La reconversion de ces unités en unités plus petites, les supermarchés de quartier, par exemple, s'effectuerait alors sans trop de difficultés.

Certaines villes se sont déjà opposées à l'implantation de grandes surfaces pour protéger le commerce de détail (Angers, ou les villes allemandes). Au-delà de la diminution de la mobilité pendulaire, l'avenir du petit commerce est en jeu, ainsi que les emplois qu'il fournit. Les commerces de proximité sont enfin un élément irremplaçable d'animation, de vie et d'intégration urbaine, en un mot, d'urbanité et de vie sociale, et à ce titre aussi, leur présence peut être encouragée.

1. 2. Tendances: les gestions de proximité

Les trois bifurcations mentionnées prennent appui sur un certain nombre de tendances, dont certaines sont encore timides, mais qui manifestent à nos yeux une évolution multiforme vers des gestions de proximité de plus en plus fines.

- L'affirmation du principe de subsidiarité:

Le principe de subsidiarité s'oppose à celui de la délégation et demande qu'un problème soit traité au plus près du terrain, par les acteurs qui en sont le plus proches. Une responsabilisation locale s'ensuit, ce qui renforce l'efficacité, la rapidité et la pertinence des interventions. Des trajets et des coûts bureaucratiques sont évités, tandis qu'une meilleure adéquation des réponses fournies aux situations locales est attendue. La subsidiarité est défendue aujourd'hui par l'Europe, mais elle s'affirme aussi au sein des gouvernements nationaux, parallèlement aux efforts de décentralisation. La subsidiarité, nous l'avons vu, préside à l'élaboration des plans de développement durable locaux⁴³⁹. Elle constitue un premier pas vers une gestion de proximité.

- Les économies d'échelles en question:

Le principe des économies d'échelles, qui commande les processus de centralisation et de déterritorialisation, fait l'objet de diverses remises en question. Dans le domaine du génie urbain, par exemple, les équipements tendent à se miniaturiser et à se disperser, grâce à de nouveaux process et à la télégestion, ce qui leur assure une meilleure efficacité et rentabilité⁴⁴⁰. Un système de station d'épuration six fois plus petit que le modèle classique a été développé par exemple en Australie, utilisant une membrane semblable à celle des reins artificiels, ce qui autorise la décentralisation de l'épuration à l'échelle de petites unités résidentielles ou industrielles⁴⁴¹. Le développement des micro-entreprises et des pépinières d'entreprises traduit aussi de nouvelles organisations entrepreneuriales.

⁴³⁹ Revendiquée comme telle par la campagne européenne des villes durables, ou par la campagne d'agendas 21 locaux du Royaume-Uni, par exemple.

La ville et l'environnement. 21 expériences à travers le monde, 1994, op. cité.

440 La ville et l'environnement. 21 expériences à travers le monde, 1994, op. cité.

441 H. Girardet (dir.), 1993. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living, op. cité, p 164.

Les scénarios alternatifs d'aménagement du territoire élaborés par la DATAR n'hésitent pas non plus à condamner les économies d'échelles, en proposant de leur substituer des "économies de connexion" 442: la multiplication des noeuds de réseaux sur le territoire français contrerait les logiques actuelles de rabattement sur quelques noeuds centraux, les effets-tunnels pour les espaces compris entre ces noeuds, et assurerait un développement plus capillaire des activités. Jürgen Oestereich parle quant à lui "d'économies de niches", qu'il souhaite substituer aux économies d'échelle, pour désigner les économies réalisables par un développement local des villes, privilégiant les échanges rapides et peu coûteux, dans le respect de la renouvelabilité des ressources locales⁴⁴³.

Les économies d'échelle sont en effet à la mesure des coûts sociaux et environnementaux externalisés, ceux occasionnés principalement par la mobilité et la délocalisation des emplois. Au sein même du raisonnement économique, elles ne permettent plus l'adaptation continue et quasiment synchrone de l'offre à la demande, sans laquelle des pertes de marché sont aujourd'hui prévisibles. Les firmes transnationales ont élaboré pour cette raison des stratégies de "glocalisation" 444: elles s'implantent localement pour adapter et diversifier leurs produits selon les demandes locales⁴⁴⁵.

Cependant, les économies d'échelle continuent de se renforcer dans certains domaines économiques ou simplement en milieu urbain: les mégapoles en témoignent, bénéficiant des économies de compétences, les personnes et les services très spécialisés pouvant être utilisés par plusieurs entreprises. Les économies de compétences qui caractérisent les villes globales sont des économies d'échelles. Le remplacement du transport automobile par les transports en commun réalise une autre économie d'échelle. La densité urbaine peut être considérée aussi comme une économie d'échelles vis-à-vis des équipements, services et infrastructures. Le principe d'économies d'échelles est encore utile mais il induit à partir d'un certain seuil des déséconomies d'échelle, sociales et environnementales, sans que l'on sache évaluer ce seuil, selon l'OCDE⁴⁴⁶.

⁴⁴² Priscilla de Roo, 1994. Quatre scénarios pour les villes d'Europe. Entre réseau et territoire, in: Dossier Prospective et Territoires, DATAR, pp 78-98.

J. Oestereich, 1996. Villes parasites, villes génératrices, op. cité, p 97.

⁴⁴⁴ Contraction des termes de globalisation et localisation.

⁴⁴⁵ Pierre Veltz, 1996, op. cité.

⁴⁴⁶ OCDE, 1994. Des villes pour le XXI°siècle, op. cité.

- Les technologies "moléculaires":

Pierre Lévy les oppose aux technologies "molaires", celles qui sont régies par la production de masse et les économies d'échelles⁴⁴⁷. Après la révolution informatique et celle des biotechnologies, la miniaturisation ira un cran plus loin: le domaine des nanotechnologies déplace le champ de la recherche et les avancées scientifiques et techniques vers l'échelle moléculaire. En agissant en amont des matériaux utilisés, à l'intérieur de la matière organique ou inorganique, en les rendant "intelligents" dans la masse, ces technologies assument des gains énergétiques importants, une réduction des rebuts, et une efficacité redoutable. Elles deviennent capables de modifier et de créer de la matière, comme les biotechnologies modifient et créent des génomes. Les outils et machines du futur agiront surtout dans l'invisible, le nanoscopique, en déplaçant des atomes, en informant les molécules, en envoyant des microrobots lutter au coude à coude avec les cellules ou virus menaçant la santé des individus, etc. 448.

Cette évolution de la science et de la technologie dans son ensemble inverse strictement la question des économies d'échelles. Les économies d'énergie, de temps, de matière, de travail, ne sont plus fonction des grands nombres mais des très petits. C'est en agissant au plus près des composants élémentaires que des progrès sont réalisés, c'est en travaillant au coeur du plus petit que les effets sont les plus grands, de manière extrêmement précise et différenciée. Cette nouvelle révolution, qui point mais demandera encore quelques décennies risque de bouleverser les questions éthiques, et celles de l'impact de l'homme sur son environnement: nous aurons peut-être un jour les moyens de transfigurer non plus la nature, mais la nature du monde, en tout cas celle de notre écoumène, planète et alentours immédiats.

Lors du passage de la société industrielle, fondée sur la transformation, à la société tertiaire, basée sur l'information, un changement d'échelle a été réalisé. On ne se contente plus de produire massivement, on agit finement sur les demandes, on développe de nouveaux services adaptés à la diversité des besoins solvables. Les stratégies de glocalisation et la construction conjointe de l'offre et la demande indiquent aujourd'hui un rapprochement très net vers le consommateur, l'entité de base. Les économies d'échelles traditionnelles ne pouvaient être réalisées qu'au prix d'une perte d'information, information qui s'avère aujourd'hui précieuse pour anticiper les développements du marché.

⁴⁴⁷ 1994. <u>L'intelligence collective.</u> Pour une anthropologie du cyberspace. La Découverte, 243 p.

- L'économie immatérielle:

Les outils informatiques permettent de s'affranchir de certains déplacements et, en théorie, des concentrations spatiales. Ils réactualisent pourtant les besoins de proximité, dans une société d'interconnexion généralisée et distante. Bien que les cercles de notre sociabilité soient de plus en plus étendus, la présence physique, sa charge émotive, psychologique, restent irremplaçables. Le creuset humain que constitue la ville peut devenir d'autant plus attractif qu'une partie de notre travail se réalise dans le tête-à-tête informatique. Si la production économique peut être délocalisée, les activités de conception et de direction ont encore besoin de fortes concentrations spatiales, explique Saskia Sassen⁴⁴⁹. La décentralisation qu'autorise les technologies de l'information est aujourd'hui très relative. La mobilité immatérielle ne parvient pas à remplacer la mobilité matérielle, qui continue de croître.

- L'économie solidaire:

Elle échappe aux concepts traditionnels de l'économie spatiale et repose sur des échanges territoriaux, des logiques de proximité, comme le montre Jean-Louis Laville⁴⁵⁰. Son oeuvre peut être considérée d'utilité publique lorsqu'elle ne sert pas l'économie mafieuse et s'inscrit dans les territoires délaissés par le marché, dans le creux des mailles, pour organiser leur survie. Elle ne doit pas être confondue avec l'économie informelle asservie à l'économie de marché, qui prend son essor dans les économies des grands centres urbains. L'économie solidaire croît sur le terrain de l'exclusion dans la plupart des pays. Elle appelle de nouveaux partenariats, dans le cadre d'une économie plurielle, susceptibles de valoriser les initiatives locales, l'auto-organisation et la formation des citadins, afin de renforcer les économies locales. L'économie associative ou sociale est parfois appuyée par l'Etat⁴⁵¹, sans atteindre le plus souvent des niveaux de rétribution satisfaisants.

 ⁴⁴⁹ 1996. <u>La ville globale.</u> New York, Londres, Tokyo, op. cité.
 ⁴⁵⁰ <u>L'économie solidaire.</u> Une pespective internationale, op. cité

Notamment dans le cadre des Plans Locaux d'Insertion par l'Economique.

- Les emplois de proximité:

Dans un contexte de forte productivité et de faible sociabilité, dans un contexte aussi de vieillissement de la population et de double activité pour une part croissante de ménages, les services autrefois pris en charge par le cercle familial, élargi ou non, sont progressivement délégués à l'économie de marché. La création d'emplois de proximité peut être très importante, avec la difficulté toutefois de répondre aussi à des besoins non solvables, ce qui peut être réalisé par le biais des économies associative, publique et solidaire. Au sein de l'économie publique, nombre de travailleurs sociaux réclament le passage du traitement des "catégories sociales" au traitement des personnes, au développement personnel nécessaire à l'insertion, à la formation et à l'obtention d'un emploi. Le besoin d'une appréhension non plus macroscopique mais microscopique des problèmes, en partant de la personne humaine, est très réel.

La gestion écologique des territoires porte également de nouvelles formes d'emplois, eux aussi non délocalisables. La localisation des emplois pourrait déterminer l'appui des activités économiques par l'Etat, tout comme le nombre d'emplois que suscite une activité. Les services de proximité sont perçus par de nombreuses villes comme des gisements d'emploi, tantôt inexploités faute de moyens, tantôt disputés par les entreprises privées, publiques et sociales⁴⁵².

- La réorganisation territoriale des services communaux:

Les stratégies politiques sont au rapprochement vers les électeurs et les quartiers en difficulté: restructuration de services municipaux, nomination d'élus à la vie de quartier, décentralisation partielle des services de la ville⁴⁵³. Les Contrats de ville, en France, expérimentent, non sans difficultés, diverses formes de "revitalisation territoriale"⁴⁵⁴, chargées d'appuyer les activités économiques en difficulté, les commerces déclinants, les entreprises d'insertion, etc.

La proximité est l'outil pour désamorcer l'implosion, c'est aussi un outil électoral. Cependant, la tendance au traitement sectoriel et catégorisé des problèmes s'efface avec difficulté devant des approches plus transversales et territoriales. Les villes qui ont mis en place des Plans Locaux

⁴⁵² Les régies de quartier, qui sont des entreprises d'insertion, peuvent concurrencer par exemple les services de nettoyage des offices HLM.

⁴⁵³ Nantes offre un bon exemple de cette politique de proximité. Strasbourg a créé récemment une Direction territoriale au sein des services administratifs, en les réorganisant.

Inspirées par les expériences nord-américaines de développement économique communautaire. Voir Claude Jacquier, pour les Etats-Unis, 1992, <u>Les quartiers américains, rêve et cauchemar</u>, op. cité, et J-L Laville, pour le Quebec, <u>L'économie solidaire</u>. Une pespective internationale, op. cité.

d'Insertion par l'Economique ne savent pas par exemple si l'entrée prioritaire de la lutte contre l'exclusion doit être l'économique, ou si l'insertion est plutôt un fait culturel, ou social, ou éducatif.... Les acteurs sociaux s'accordent en revanche sur la création prioritaire de dynamiques locales, de synergies de proximité.

- La démocratie moléculaire:

Le domaine politique est gagné par le besoin de proximité, non seulement entre élus et électeurs, mais entre les acteurs politiques et l'ensemble des autres acteurs et habitants. La démocratie représentative fonctionne au prix d'une perte importante d'informations. Pour qu'un homme en représente des milliers, il doit nécessairement s'en tenir à quelques idées simples, ou bien développer celles de son parti, de son groupe. La démocratie représentative pose le problème d'une représentativité restreinte, qui exprime une tendance politique, bien incapable à elle seule de contenir, ou de résumer les idées, la créativité de millions d'hommes.

Cette démocratie repose sur un principe d'économies d'échelles. Comme dans les domaines précédemment évoqués, on commence à douter qu'elle soit la forme de gestion optimale des sociétés, même si elle est une des moins mauvaises. D'un autre côté, les outils de la démocratie directe ne sont pas au point, son organisation est complexe et suppose des évolutions culturelles importantes. Elle n'est pas en l'état d'assurer seule un gouvernement politique. Une complémentarité entre démocratie représentative et directe doit plutôt être recherchée, cette dernière jouant alors le rôle de contre-pouvoir, d'enrichissement des propositions politiques, d'évaluation et de contrôle démocratique, de formation civique et cognitive.

Pierre Lévy préconise une démocratie "moléculaire", cognitive, grâce au support de l'informatique, chaque forme de pouvoir s'étant appuyé dans l'histoire sur un média en propre 455. Certaines villes, comme Bologne, expérimentent avec succès la démocratie électronique, qui fait beaucoup d'adeptes mais dont l'interface avec l'administration et les élus est mal assurée, faute de moyens, de personnel, de structure politico-administrative adaptée pour prendre en compte cette réflexion parallèle. Une démocratie participative implique des restructurations administratives et politiques et les villes qui ont engagé cette démarche buttent sur l'absence de réformes institutionnelles.

L'intelligence collective, 1994, op. cité.

Toutes ces tendances traduisent un infléchissement des pratiques vers une échelle de résolution "microscopique" des problèmes, susceptible d'inverser, de dissoudre partiellement nos hiérarchies, grâce à l'interpénétration des échelles, des niveaux d'action, d'analyse, de pouvoir. La révolution industrielle a amené la concentration, le gigantisme, s'appuyant sur des forces énergétiques, comme le rappelle René Passet⁴⁵⁶. On ose parler aujourd'hui de dogme des économies d'échelles⁴⁵⁷, car on ne peut pas appliquer la même loi à tous, l'espace est différencié, les hommes le sont aussi, leurs besoins également.

La révolution de l'information peut autoriser la déconcentration des pouvoirs et des activités, mais on observe dans le même temps que les flux et les pouvoirs économiques et financiers se renforcent et se concentrent. Le besoin d'adopter des échelles de résolution plus fines, que ce soit dans le domaine scientifique, politique, social, environnemental, c'est-à-dire le besoin d'agir en amont et non en aval, la tendance de la société à réhabiliter le micro, le local, sont masqués par le regard porté sur la mondialisation, qui paraît être le seul changement d'échelle remarqué.

 ⁴⁵⁶ Un conflit entre deux logiques, Ecodécision, hiver 1995, pp 44-46.
 457 La ville et l'environnement. 21 expériences à travers le monde, 1994, op. cité.

1. 3. Propositions

En s'appuyant sur ces tendances et bifurcations, ou premiers pivots, que peut-on proposer, en pratique, pour promouvoir un développement topologique de la ville?

1. Des coutures architecturales

Le travail de l'architecte se déploie entre plusieurs échelles qu'il a la mission explicite d'articuler: l'insertion d'un bâtiment dans l'espace environnant, la rue ou le quartier, le site ou le paysage, détermine la qualité d'une réalisation architecturale. Prendre à coeur cette exigence peut permettre de recomposer le visage d'une ville, de repenser la cité selon Françoise Choay. La pratique de l'architecte est un point de départ, un point d'arrivée, "un art de l'articulation" au service "des échelles de l'urbanité", sensibles, corporelles, explique Françoise Choay⁴⁵⁸.

L'architecte portugais Alvaro Siza, prix Pritzker⁴⁵⁹ 1992, est passé maître dans l'art de l'insertion paysagère, quel que soit le budget dont il dispose. Siza ne crée pas des bâtiments mais des lieux. Les fenêtres dessinées par Siza s'ouvrent sur des éléments préexistants du paysage, à leur emplacement exact: une pierre, un arbre, un élément remarquable. L'enveloppe du bâti s'équilibre en osmose avec l'espace environnant, tout en manifestant sa personnalité. Les espaces intérieurs sont travaillés avec les destinataires des lieux et adaptés à eux. Ils se révèlent dans le cheminement de l'homme, multipliant les perspectives, surprenantes, acentrées. Les objets, les meubles sont parfois assortis à l'espace et aux destinataires des lieux. Déambuler dans un bâtiment de Siza, c'est être renvoyé tour à tour à sa propre corporalité, au paysage alentour et à la lumière du ciel: les continuités se déploient, scandées par les séquences de fenêtres, les jeux d'ombre et de lumière, qui magnifient l'espace, les courbes et les plis qui recueillent l'usage de l'espace privé, les volumes des objets sur lesquels s'arrêtent les gestes.

D'une manière différente, l'architecte français Christian de Portzamparc, prix Pritzker 1994, s'applique à composer l'espace de la ville par la disposition des volumes bâtis et des espaces extérieurs, des enveloppes architecturales et urbaines, par la création d'îlots ouverts et d'entredeux, interstitiels, réconciliant la soif de luminosité et la proximité touchante de la ville. Ces

⁴⁵⁹ Le "Nobel de l'architecture".

⁴⁵⁸ 1994, <u>La Ville, art et architecture en Europe 1870-1993</u>, op. cité, p 34.

deux démarches contemporaines montrent la voie d'un renouvellement des pratiques architecturales, pour que de l'homme à la ville, l'architecte construise un continuum d'espaces.

2. La maintenance du parc ancien de logements

La réhabilitation des stocks de logements existants n'est pas une priorité assez affirmée. Les économies d'échelles que réalisent les grandes entreprises du bâtiment se prêtent mal au travail plus artisanal de la restauration. Une meilleure gestion des stocks de logements induit pourtant une économie d'espaces, de matériaux et d'infrastructures, tout en respectant les paysages urbains. L'entretien du parc a une incidence importante sur la morphologie urbaine, en consolidant les structures urbaines, en assurant la continuité et la cohésion des tissus urbains. Il a la vertu de freiner l'étalement de la ville, à condition que la réhabilitation produise des logements de qualité à des prix attractifs.

Avec la fin de l'exode rural dans la plupart des pays européens, le ralentissement de l'activité de la construction et les vacances de logements, la période est propice à une réorientation des politiques du logement vers la maintenance, comme le propose la Legambiente, principale association environnementale italienne. Ce secteur d'activités est susceptible de maintenir et de créer des emplois, si des leviers fiscaux l'y encouragent. Des subventions sont donc nécessaires pour ce secteur d'activités, aux titres de la création d'emplois, des économies d'espaces et d'infrastructures qu'il induit, ou encore au titre de la qualité et de la cohésion urbaine, pour endiguer la dégradation que connaissent certains quartiers européens 460. Les aides au logement ou à l'accession à la propriété peuvent être réorientées vers l'habitat ancien, ne plus subventionner la construction neuve et les maisons individuelles, qui bénéficient également des subventions à la mobilité.

3. La réhabilitation des friches urbaines

Dans le même ordre d'idées, la transformation des friches participe d'un recyclage de l'espace urbain qui est sans doute le propre de la construction de la ville dans la durée, a fortiori de la

⁴⁶⁰ Et pour prévenir celle qui a libre cours aux Etats-Unis...

ville durable⁴⁶¹. L'industrialisation a laissé des emprises importantes en milieu urbain et les expériences européennes se multiplient pour régénérer ces espaces, après une phase de décontamination, si nécessaire⁴⁶². Les transformations morphologiques sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont partielles, capables de préserver l'esprit de la friche, tant en matière de végétation spontanée que de bâtiments, aménagés pour d'autres usages. Ce fut le cas par exemple des friches industrielles, qui, aux Etats-Unis puis en Europe, sont devenues le lieu privilégié de formes d'expression artistique innovantes⁴⁶³. La phrase de Richard Sennett, analyste de la ville américaine, déploie alors la pleine mesure de son sens:

"Le temps commence à donner un caractère à un lieu quand ce lieu n'est pas utilisé comme il avait été initialement prévu''⁴⁶⁴.

4. La valorisation des potentiel locaux

Tant d'énergies, de ressources locales, de compétences humaines sont inexploitées, méconnues et gaspillées. Qu'elle soit humaine ou physique, l'énergie potentielle des lieux est laissée à vau-l'eau. Pour la recueillir, il est sans doute nécessaire de la canaliser, tout en veillant à ne pas y substituer des énergies importées. Une politique sociale ou environnementale ne se mesure pas en effet en termes d'équipements ni de thérapies distribués. L'implication des habitants et l'appropriation d'un projet ont souvent des effets de dynamisation bien supérieurs à ceux qui découlent de sa seule réalisation. L'élaboration collective d'un projet est un apprentissage social, politique, écologique parfois, à côté duquel pâlissent les statistiques de fréquentation des Centres socioculturels ou des espaces verts.

Les actions de développement social urbain ou les actions écologiques demandent à être définies avec les acteurs de la société civile, en leur laissant l'initiative de définir le programme, les priorités, et en les accompagnant dans cette réflexion. Ce point pourrait être une des conditions de la contractualisation avec l'Etat pour les Contrats de villes ou les Chartes d'environnement.

462 Le rapport du Groupe d'experts européens sur l'environnement urbain décrit certaines de ces expériences. European sustainable cities, 1996, op. cité.

⁴⁶¹ Voir par exemple G. Chautard, B. Zuindeau, 1997. La dimension spatiale du développement durable: une application aux territoires de conversion, Quel environnement au XXI° siècle? Environnement, maîtrise du long terme et démocratie, Actes du colloque international du 8-11 sept. 96, Abbaye de Fontevraud. A paraître aux éditions Germes.

⁴⁶³ On peut citer en France le Centre de la jeune création installé dans l'ancienne laiterie de Strasbourg, dirigé par Jean Hurstel, le fondateur des café-musiques, dont la vocation est d'accueillir et de promouvoir les cultures des banlieues, pour une reconnaissance à la fois artistique et sociale. Le metteur en scène Armand Gatti, qui réalise un travail remarquable avec des jeunes et moins jeunes en difficulté, y a par exemple séjourné.

Une pépinière de projets associatifs, impliquant différents réseaux d'habitants, peut se révéler plus fructueuse qu'un ou deux projets lourds, dont la finalité est souvent décalée par rapport aux subventions "sociales" obtenues⁴⁶⁵. Aujourd'hui, combien de projets locaux méritoires avortent, faute d'un coup de pouce initial, tandis que des sommes d'un tout autre ordre de grandeur sont affectées à des opérations imposées aux quartiers, aux résultats souvent très incertains?

Les projets locaux qui réussissent le font souvent au prix d'un combat acharné, pour obtenir par exemple quelques mètres carrés en location, au prix fort, après des années de demandes. Ils reposent sur un travail et des dévouements sans commune mesure avec leur objet, sans aide logistique, souvent, de la part des municipalités. Souhaite-t-on encourager les initiatives locales? A moyens égaux, l'efficacité des projets endogènes, leur potentiel d'intégration, de dynamisation du quartier, seraient sans doute redoutables.

Quels doivent être les protagonistes des politiques de la ville? Quand prendra-t-on en compte la politique informelle de la ville qui se joue dans les quartiers? Pourquoi les associations de quartier s'avèrent-elles souvent plus efficaces que les structures administratives, tout en étant des plus économes? Il est nécessaire d'appuyer les initiatives existantes plutôt que de leur substituer des structures créées pour l'occasion, consumant le budget social destiné au quartier en faisant immanquablement retomber la dynamique précédemment amorcée.

Les fonds sont trop souvent interceptés par les acteurs et les projets administratifs, comme le montrent diverses évaluations des politiques de la ville 466. Le propos n'est en aucun cas d'appeler à réduire les effectifs administratifs, mais bien de mettre les politiques publiques au service des dynamiques locales, de la valorisation des potentiels existants. Certains travailleurs sociaux le sont réellement, mais on leur oppose souvent des consignes contraires.

La valorisation des potentiels locaux a besoin aussi de ressources extérieures: non pas celles de projets modèles et très coûteux, parachutés sur les quartiers, mais d'aides financières distribuées capillairement. Il est plus judicieux de laisser par exemple les jeunes des quartiers bricoler leur café-musiques, dans des bâtiments ou des friches récupérées, que de construire un superbe cafémusiques que l'on pourra exhiber au titre de la politique de la ville. Donner un café à des jeunes

 ⁴⁶⁴ La ville à vue d'oeil, Urbanisme et Société, 1992, op. cité, p 237.
 465 J-L. Destandeau, 1996. Les interventions de l'Etat dans la politique de la ville, Urbanisme, n° 286, janv-fév. Les Contrats de ville financent souvent des infrastructures imputables à d'autres budgets (santé, transports, culture, éducation, etc) et la somme réellement affectée à des projets ciblés de lutte contre l'exclusion constitue une part très marginale du budget accordé par l'Etat (quelques pour cents).

⁴⁶⁶ De nombreux rapports d'évaluation menés dans les villes font état de ce problème, ainsi que ceux de H. Sibille, Evaluation des contrats de ville, 1989-1992. J-M. Delarue, 1991, Banlieues en difficultés: la relégation. Syros Alternatives, 220 p, ou C. Jacquier, Voyage dans dix quartiers européens en crise, 1991, L'Harmattan, 127 p.

pour qu'ils se tiennent tranquilles est une démarche diamétralement opposée à celle qui consiste à les aider à construire un café, à les accompagner dans les démarches administratives, juridiques, logistiques pour la réalisation de ce lieu. Le café sera alors pour eux un succès à leur actif et il fera naître des synergies.

Reconsidérer l'affectation des budgets sociaux, permettre aux habitants qui le souhaitent de mener un projet à terme, leur confier sa réalisation plutôt que d'assigner des experts à cette tâche, appuyer prioritairement les initiatives, les idées existantes et les associations qui "tiennent" les quartiers avec des moyens de fortune, sont à nos yeux les premières mesures d'un développement durable local, dans sa dimension sociale.

Valoriser ceux qui sont exclus du système économique demande surtout un changement de regard. Tant de gestes peuvent être accomplis à un coût minime. Régler à temps par exemple les subventions étatiques permettrait de ne pas paralyser le travail de nombreuses associations ou entreprises d'insertion, trop fragiles et trop peu solvables pour bénéficier de crédits bancaires. Le développement de banques consacrées à l'économie sociale, ou aux projets écologiques, comme il en existe en Allemagne, est aussi un levier très important pour un développement plus endogène.

5. L'articulation des institutions et des procédures

Les institutions et autres structures qui s'adressent à des catégories de personnes se superposent, rivalisent, se redoublent parfois. Des modalités d'accueil unique peuvent être développées dans les quartiers sur la base d'un partenariat institutionnel, sur le modèle des Centres d'Information et d'Accueil Communautaire, dans le centre historique de Porto, qui gèrent les demandes des habitants et l'ensemble des prises en charge sociales, grâce à des équipes pluridisciplinaires 467. Ce partenariat induit une efficacité plus grande et une meilleure connaissance des personnes. Il permet aussi des contrôles de gestion. Elargi, l'enjeu est de rapprocher les institutions entre elles, comme des habitants, d'économiser les parcours, les procédures et les coûts bureaucratiques, afin de mettre en place une gestion territoriale restructurée, personnalisée, unifiée, transversale et synergique.

⁴⁶⁷ Les CIAC ont été mis en place dans le cadre de la réhabilitation du centre historique, appuyée par le programme européen Pauvreté III.

6. La revitalisation des rues

La rue est un vecteur d'urbanité: un lieu de sociabilité, d'achats, de loisirs, de rencontres, de services, de flânerie, de bien-être. Or, dans de nombreux quartiers difficiles, dans les quartiers de "captifs", justement, la rue fait défaut, la rue est une route. Place est faite alors aux combats, aux clans, aux fuites, aux drogues, aux morts: la rue ne vit plus, elle meurt. Les réhabilitations de façades masquent-elles le fait que le problème de l'habitat collectif ne se joue pas à la surface de l'habitat, mais dans la rue, qui se fait l'écho de la déstructuration de l'espace extérieur? En matière d'espaces publics, ne doit-on pas appuyer toute forme d'implantation économique, de revitalisation, plutôt que de verdissement ou de nettoyage?

Un levier politique est l'appui renforcé, par les villes et par l'Etat, des services et des commerces associatifs, tenus en partie par la population locale, lorsque l'économie de marché déserte les lieux. Ces commerces, restaurants, cafés associatifs, d'utilité publique, sont susceptibles de réintroduire des espaces de droit, de sociabilité et de plaisir. La création ou la revitalisation d'espaces de proximité animés⁴⁶⁸, rues, cours urbaines, places, jardins, allées, mérite une politique à part entière, surtout dans les quartiers d'habitat social, dotés seulement de surfaces vertes ou publiques.

7. La mixité fonctionnelle et sociale des quartiers

L'articulation des quartiers entre eux et à l'ensemble de la ville est d'autant plus forte qu'ils abritent des fonctions et des populations diversifiées. Le zonage enclave et ne fait vivre les quartiers qu'à l'heure de leurs fréquentations. Il démultiplie aussi les circulations. La planification est l'outil privilégié pour agir sur le développement des quartiers.

La ville de Bologne mène depuis les années soixante-dix une politique de mixité sociale, en distribuant l'habitat social dans le centre historique et les différents quartiers. A l'exception de deux centres de polarisation, le quartier d'affaires destiné à épargner au centre historique une surcharge d'activités⁴⁶⁹, et un pôle culturel à l'état de projet dans l'ancienne manufacture de tabac, la planification est aussi gouvernée par un principe de mixité fonctionnelle. Les "zones intégrées de secteur", qui président aux opérations urbanistiques, s'appliquent à mêler l'habitat et les

⁴⁶⁸ Comme le souligne aussi Jean-Pierre Orfeuil, 1996. <u>L'évolution de la mobilité dans les années 80.</u> Document INRETS

⁴⁶⁹ Bologne est la capitale de l'Emilie-Romagne et le centre universitaire de l'Italie.

bureaux, les commerces et les équipements, publics ou associatifs, les espaces verts et les voies cyclables. Depuis deux ans, le volet environnemental de cette planification a été renforcé. Il s'appuie sur des études d'impact environnemental approfondies, qui sont présentées au public et conduisent, au terme d'une négociation avec les habitants, à la révision des projets urbains⁴⁷⁰: cette procédure, la "VALSIA"⁴⁷¹, est le pivot d'un "écoplan" qui travaille au développement durable de la métropole bolonaise.

En dépit du discours ambiant sur la mixité fonctionnelle, le zonage fonctionnel est encore largement de rigueur. Les europoles, technopoles, pôles d'excellence, fleurissent, les zones industrielles sont souvent surdimensionnées. Les terrains d'accueil sont plus nombreux que les investisseurs économiques. A l'époque où Le Corbusier prônait la séparation des activités urbaines, l'enjeu était d'éloigner l'habitat des nuisances industrielles. Les industries quittaient les centres villes⁴⁷² et investissaient les futures zones industrielles, à quelque distance des lieux d'habitation. Le Corbusier conseillait de minimiser les distances entre les lieux d'habitat et de travail pour éviter aux travailleurs des migrations harassantes⁴⁷³. Il proposait aussi de protéger les habitations par des aires végétales, susceptibles d'arrêter le bruit, les odeurs et les émanations. Le zonage défendu par la Charte d'Athènes est donc relatif à des conditions de travail déterminées, traduisant à la fois une passion maniaque de l'ordre, de la clarté, et le souci d'offrir un cadre de vie plus sain aux populations.

Le zonage des années quatre-vingt-dix peut difficilement s'en inspirer dans la mesure où les activités économiques gênantes ont quitté pour la plupart les zones habitées. Ses effets sont parfois positifs: un centre d'affaires peut servir par exemple à soulager un centre historique déjà surinvesti par les activités. Mais le plus souvent, la séparation entre habitat, commerces et activités ne se justifie pas et induit une mobilité forcée très problématique sur le plan environnemental.

Les zones "d'excellence" laissent planer aussi quelques soupçons. L'excellence est-elle renforcée lorsqu'elle fonctionne en vase clos, en retrait de la culture urbaine? La ville contemporaine accueille les infrastructures du savoir, tout en préfigurant un zonage cognitif: ici, les technologies et la recherche avancées, à côté, le pôle voisin des affaires internationales, au centre, la culture artistique, au service de l'image de la ville, et ailleurs, une stagnation ou une analphabétisation

⁴⁷⁰ La densité de construction d'un projet récent a été diminuée ainsi de 40%. Voir G. Bollini et S. Tunesi, Eurocities, 1995, Good Practices of Sustainable Urban Planning, pp 28-36.

⁴⁷¹ VAlutazione degli Studi di Impatto Ambientale.

⁴⁷² Mulhouse était par exemple nommée la "ville aux cent cheminées".

⁴⁷³ Principe 46 de la Charte d'Athènes, op. cité.

croissante... Faut-il redéfinir "l'excellence" pour s'attacher non plus à sa concentration mais à sa diffusion? On comprend l'espoir placé dans les réseaux informatiques pour lutter contre cette ségrégation cognitive, l'accaparement d'un savoir et la non reconnaissance de tous les autres...

8. L'articulation de la ville et de son bassin d'emplois

La planification croisée des transports et de l'habitat est un deuxième levier urbanistique pouvant infléchir le développement urbain vers un développement durable. La ville de Gdansk, dont la morphologie, en dehors du noyau historique, est assez représentative des villes des pays de l'Est - un tissu lâche de maisons, emprises industrielles, tours, barres et terrains libres- envisage par exemple de céder préférentiellement les terrains à bâtir le long des axes desservis par le tramway, tout en réalisant de ce fait des économies d'infrastructures⁴⁷⁴.

Les villes de l'Europe de l'Ouest ne bénéficient pas des mêmes fréquentations des transports publics, ni des mêmes concentrations humaines, et doivent gérer surtout leurs flux pavillonnaires. La desserte en transports publics est un axe prioritaire. Néanmoins, les villes ne peuvent faire face, seules, à des évolutions sociétales. Besançon ou Bologne, qui ont par exemple consenti des efforts particuliers à la construction de réseaux denses de transports publics, regardent amèrement le flot des voitures augmenter de jour en jour.

Certaines villes ont choisi des mesures plus contraignantes, pour préserver la qualité de vie des centres anciens, leur convivialité (Strasbourg), leur patrimoine (Bologne), leur atmosphère (Milan), et souvent les trois. Mais les stratégies visant à limiter la circulation automobile dans le périmètre historique restent difficiles et controversées⁴⁷⁵. Dans la plupart des villes, le périmètre protégé ne dépasse pas cependant quelques rues, ou dorsales marchandes.

C'est pourquoi le problème de la place de la voiture en ville demande à être traité simultanément à toutes les échelles: sensibilisation de l'automobiliste, partage de la voirie et restauration

⁴⁷⁴ Local Agenda 21, 1995. Municipality of Gdansk.

⁴⁷⁵ La mise en place de boucles de contournement automobile de l'hypercentre de Strasbourg a provoqué un tollé durant plusieurs années. Le système de surveillance électronique des véhicules imaginé par Bologne pour limiter l'accès du centre historique aux seuls résidents a été paralysé dès sa naissance, à la suite de procès menés par des particuliers contre la ville, pour atteinte à la liberté de circulation. Le tribunal administratif ayant donné raison aux attaquants, la municipalité a dû attendre la création d'une nouvelle loi, autorisant les communes à prendre ce type de disposition, pour qu'une limitation de circulation soit de nouveau envisagée (Entretiens personnels).

d'espaces de proximité, facilitation des rapprochements domicile-travail⁴⁷⁶, taxations régionales, nationales ou européennes et résolutions internationales pour limiter l'effet de serre.

9. Un ancrage avec l'arrière-pays

L'articulation entre réseau urbain, ou région urbaine, et territoires des mailles creuses du développement pose un problème d'aménagement du territoire à l'échelle nationale. Le scénario alternatif élaboré par Priscilla de Roos, de la DATAR, relatif aux villes européennes, souligne la nécessité d'éviter la constitution d'un archipel urbain européen, fermé sur lui-même ou ouvert seulement aux autres réseaux urbains mondiaux. Il s'agit au contraire d'amarrer les territoires, les arrière-pays, au développement urbain et de diversifier les systèmes régionaux. Nous lui laissons la parole (figure 19):

2. RECHERCHER DES RÉGIONS D'ÉQUILIBRE OUVERTES SUR L'EUROPE

- Renforcer les fonctions d'intermédiation et d'ouverture dans les villes et métropoles régionales constitue une nécessité face à la confiscation des fonctions stratégiques de l'économie par la capitale, mais comporte un danger éminent en termes d'action régionale : celui de voir l'émergence d'un club fermé de villes, bien reliées entre elles et à l'Europe, voire le monde, mais déconnectées de leur base territoriale.
- Cette morphologie urbaine en archipel pourrait fonctionner comme une bulle urbaine flottant au-dessus du territoire, mais participant de l'insertion de la France dans le territoire européen. La logique du réseau et la logique d'ouverture européenne trouvent là une expression parfaite.
- C'est pourquoi il est important de ne pas mythifier la configuration des villes en réseau. Il s'agit d'abord d'ouvrir le réseau urbain et de l'ancrer dans le territoire. Le territoire d'ancrage et d'équilibre peut être la grande région (grands chantiers d'aménagement du territoire). Il s'agit alors de bâtir une toile urbaine avec des granulations bien identifiées, des mailles fines, des tissages (interconnexions) multiples. Dans certaines grandes régions, l'enjeu consiste à renforcer en fonctions stratégiques des métropoles généralistes et à bien organiser la connexion avec un réseau de villes plus spécialisées. Dans d'autres, ce sera un réseau de villes complémentaires qu'il faudra consolider pour que l'ensemble soit doté de fonctions métropolitaines.

Une réflexion sur des systèmes régionaux différenciés est donc incontournable pour éclairer les politiques publiques futures et organiser la transversalité sur le territoire de politiques sectorielles.

Voir M-H. Massot, J-P. Orfeuil, 1995. La mobilité, une alternative à la densification du centre. Les relations domicile-travail, op. cité.

- Mais le territoire français n'est plus seulement une juxtaposition de systèmes urbains régionaux, fonctionnant uniquement en réseau interne. L'enjeu réside aussi dans le branchement des systèmes régionaux français sur les systèmes régionaux des pays voisins. Ceci appelle une autre réflexion spécifique.
- Le paradigme des réseaux urbains est actuellement dominant. Mais ancrer le réseau urbain sur le territoire signifie aussi une bonne utilisation de la configuration hiérarchique emboîtée qui reste bien adaptée à certaines fonctions d'organisation territoriale et permet une fine capillarité. La petite entreprise à marché localisé, certaines formes d'agriculture autres que céréalière, l'administration, les services à la population et même, aujourd'hui, les premiers cycles universitaires doivent être échelonnés selon la taille du bassin de vie. C'est bien cette configuration en réseaux hiérarchisés de villes, finement maillée, qui préside à la réflexion sur le rôle d'animation des bourgs et des petites villes en milieu rural et sur le maintien d'une offre de services adéquate.

3. APPRIVOISER LE "NŒUD" (D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT) ET ORGANISER LES INTERCONNEXIONS

- La logistique, les modes d'organisation des entreprises en "juste à temps" donnent une importance dominante aux infrastructures de transport, qui relèvent des politiques publiques. La configuration des réseaux techniques en étoile autour de Paris et autour de certaines grandes zones-carrefour nient le territoire et ses potentialités à s'organiser en réseaux régionaux relativement équilibrés. Cette tendance à la concentration des flux autour du modèle des moyeux et rayons (carte 4) est générale en Europe mais connaît en France une acuité particulière du fait de la configuration centralisée du territoire national. Elle comporte des dangers importants pour l'intégration territoriale des systèmes urbains.
- En effet, si le "hub" est bien un nœud de réseau, c'est un nœud fermé dont le réseau obéit à une logique de rabattement et non de capillarité ou de diffusion. L'émergence des clubs de villes-hubs secrète automatiquement de larges zones d'exclusion. Non seulement les autres villes ne sont connectées qu'à une ville principale et dominante sans relais entre elles, mais encore, les villes et espaces situés sur la trajectoire des couloirs ne sont que traversés, ce qui engendre des effets-tunnels.
- Il s'agit donc de prendre acte des nouvelles tendances logistiques à l'œuvre en Europe, mais de mener des politiques publiques tendant à les apprivoiser, à les ancrer dans des systèmes urbains régionaux. Dans cette logique, le maître mot est l'interconnexion : construire des axes alternatifs et pas seulement nord-sud, massifier les flux sur ces axes, mais les brancher immédiatement sur des axes secondaires et plus loin, finement maillés.
- Il s'agit là d'organiser l'interconnexion de l'offre de transports entre différentes échelles et différents modes.

Le scénario de l'X européen constitue à ce titre une alternative pour la France au scénario logistique de la banane bleue et s'appuie sur un axe nord-sud pour organiser des transversales.

Figure 19: Le réseau et le territoire...

Sources: Priscilla de Roo, Dossier Prospective et Territoires, La Documentation française, DATAR, 1994, p 89-90.

10. Un ancrage dans l'écologie régionale ou planétaire

Des solidarités territoriales peuvent voir le jour entre une zone urbaine et les milieux naturels et ruraux qui sont sous sa sphère d'influence, en termes socio-économiques et écologiques (bassins versants, écosystèmes). Le travail mené par la Communauté Urbaine de Brest est à cet égard très instructif, comme nous l'avons précédemment présenté. La ville a construit une politique de l'eau, qui, partie d'un diagnostic de l'état de la rade, est remontée vers chacune des sources de pollution, afin d'engager un dialogue et des négociations avec les exploitants agricoles, les propriétaires particuliers, les pêcheurs-éleveurs et la marine française. Cette politique amont-aval a permis de renouer des solidarités territoriales et autorise un traitement global du problème de l'eau dans le bassin versant de la rade de Brest.

Des démarches similaires peuvent être conduites à d'autres échelles. Les villes baltiques mènent souvent des politiques de reconquête du milieu marin, à double dividende, local et global, pour assainir leurs plages ou leurs ports, et pour contribuer à stopper la dégradation de la Baltique. Les villes climatiques⁴⁷⁷ ont pour la troposphère les mêmes égards, tout en bénéficiant toujours de ce double dividende, la pollution locale légitimant des mesures de surcroît pertinentes à un niveau planétaire.

La gestion écologique d'une ville suppose la compréhension des solidarités spatiales mal prises en compte par les découpages territoriaux et administratifs existants, et la mise en oeuvre de nouvelles coopérations, par exemple à l'échelle des bassins versants: les Plans Bleus de la Communauté Urbaine de Brest ou de la Méditerranée en témoignent pareillement, celui de la Baltique est encore en attente... Les bassins atmosphériques n'ont quant à eux d'autres limites que le globe.

⁴⁷⁷ Différents réseaux de villes ont pour thème la protection du climat: Climatic Alliance, ICLEI, Car free cities,... Les villes s'engagent à stabiliser leurs émissions de gaz carbonique, selon diverses stratégies. Nombre d'entre elles ont ratifié la convention pour une campagne mondiale de protection du climat, menée par ICLEI, avec des engagements variables d'une ville à l'autre.

Ces différentes propositions sont autant de coutures entre des échelles et des territoires trop dissociés. Elles visent à établir une réciprocité entre développement local et global. L'intégration de tous ne peut se faire dans une économie d'échelle, celle de la mondialisation. Intégrer, c'est requalifier au plus proche, à l'échelon microscopique, et fondre le micro dans le macro. Chaque habitant, rue, quartier sont nécessaires au développement durable de la ville. Chaque bassin versant, bassin d'emplois, de vie, exutoire marin ou atmosphérique y sont associés. La ville n'a qu'une échelle, l'échelle humaine, si locale et si planétaire. Chacun de nous est la preuve vivante de l'immixtion des échelles, de leur coexistence implexe, des communautés bactériennes qui nous habitent à la pensée globale que nous intégrons. La finalité d'un développement durable est la requalification de chaque territoire, et prioritairement, des "périphéries" que la société ne peut durablement laisser mourir, sous peine de s'empoisonner⁴⁷⁸. Les potentiels de ces territoires, marginalisés ou simplement méconnus, constituent la principale marge de manoeuvre pour ce scénario: les leviers ne sont pas entre nos mains mais entre les leurs, à condition que nous acceptions de leur passer le tableau de commande⁴⁷⁹.

La contradiction de ce scénario est de faire appel à des solutions volontaristes (planification, mesures écologiques contraignantes), tout en affirmant la priorité des choix venant du terrain. Cette contradiction peut se dissoudre à force de négociations et d'emprunts réciproques, ou au contraire se durcir dans des controverses.

La deuxième contradiction est à notre sens seulement apparente. Elle met en regard la liberté de mouvement et la taxation des transports. Les tensions dans ce scénario ne jouent pas entre les formes de relocalisation proposées et la mondialisation des échanges, mais entre deux types de mondialisation: l'une, actuelle, à dominance économique, l'autre, à caractère écologique et social, proposant une forme de développement et de structuration de l'espace à la fois plus capillaire et plus endogène. Si la deuxième survenait, ce serait en vertu d'une plus grande liberté...

⁴⁷⁸ Cette image bouddhiste décrit la société comme un oiseau à deux têtes, dont la tête du haut recueille les fruits de la terre, tandis que la tête du bas ne reçoit que des miettes. Mise en demeure de partager, la tête du haut refuse, et la tête du bas ingère alors par désespoir un champignon vénéneux: l'oiseau à deux têtes en mourut.

⁴⁷⁹ C'est aussi ce que Pierre Calame entend en soulignant l'urgence de faire crédit, c'est-à-dire confiance, aux populations en difficulté, un diagnostic amplement partagé par ceux qui ont été amenés, sur le terrain, à évaluer les politiques de la ville. Pour une politique française de la ville, op. cité.

La plausibilité du scénario est assez faible, puisqu'il met en jeu des remaniements et des bifurcations économiques. Son application ne peut être que partielle, relative à l'un ou l'autre des points évoqués, sauf à envisager une crise sociale ou un changement climatique d'envergure... Sa vocation est surtout d'établir des correspondances, par une lecture "topologique" de l'espace urbain, entre des problèmes et des approches urbaines à première lecture très distants: les défis posés à l'architecture pour recontextualiser le legs du mouvement moderne, la maîtrise de la périurbanisation et des circulations routières, la répartition et la distribution du travail, la prise en compte des cycles écologiques, la préservation d'une identité urbaine. Tous dépendent, à différents degrés, de la balance que nous instaurerons entre les besoins de mobilité et de proximité.

2. Le scénario de la ville renaturée

L'indispensable nature urbaine

Bien que sa présence soit discrète ou insoupçonnée, la nature exerce depuis des temps immémoriaux des fonctions urbaines indispensables, qui évoluent avec le temps, de l'alimentation quotidienne aux recyclages⁴⁸⁰, aux loisirs et aux apparats⁴⁸¹. Les villes sont des entrelacs d'emprises naturelles et bâties, sans cesse remaniés, dans une âpre dispute de l'espace. Celles que l'on croit les plus minérales, les cités médiévales ou italiennes, révèlent côté jardin de surprenantes profusions végétales⁴⁸². Si la nature urbaine est anthropisée, elle n'est pas domestiquée, car son évolution échappe à notre maîtrise. Des naturalistes ont par exemple recensé récemment à Paris plus de 80 espèces d'oiseaux. La biodiversité actuelle des milieux urbains est parfois plus élevée que celle des espaces ruraux⁴⁸³, très appauvris il est vrai.

Cette nature diffuse⁴⁸⁴ échappe souvent au regard des citadins, qui aspirent à des espaces végétalisés de quelque étendue, ont pour un temps encore des racines imaginaires ou persistantes à la campagne, et effectuent nombre de migrations hebdomadaires ou saisonnières pour les retrouver. Au quotidien, la ville est abandonnée chaque soir par la marée des suburbains, partis chercher la nature et l'espace à côté de la ville⁴⁸⁵. Ce principe a présidé tour à tour à la Charte d'Athènes, au mouvement de l'architecture moderne qui a édifié nos banlieues en hauteur, pour préserver des espaces végétalisés au sol, exposer les logements au soleil et au vent, et réduire les distances entre l'habitat et le travail⁴⁸⁶, puis au penchant irrépressible des français pour l'habitat

⁴⁸⁰ A. Guillerme, 1983. <u>Les temps de l'eau. La cité, l'eau et les techniques</u>, op. cité.

Au 18°s et 19°s, rappelle Caroline Stefulesco, de nombreuses villes se dotent de jardins, de parcs et de promenades, qui participent à leur rayonnement, parfois international, Paris à leur tête... <u>L'urbanisme végétal</u>, 1993. Institut pour le développement forestier, 323 p.

⁴⁸² Caroline Stefulesco, op. cité, p 12. Le service des espaces verts de la ville de Bologne a organisé l'ouverture de ces jardins privés au public, quelques jours par an.

⁴⁸³ P. Clergeau, 1996. Une biodiversité urbaine?, Villes, Le courrier du CNRS, pp 102-104.

⁴⁸⁴ Dont les Cadastres verts, créés en 1977, en France, ont révélé l'importance. Voir par exemple P. Legrand, A. Radureau, 1991, *Le cadastre vert: un outil pour l'écologie en milieu urbain*, Actes du colloque national d'écologie urbaine, Mions, 27-28 sept 91. Université Claude Bernard Lyon I, Ministère de l'Environnement, pp 87-97.

Principe qui préside à la Charte d'Athènes, au mouvement de l'architecture moderne qui a édifié nos banlieues en hauteur, pour préserver des espaces végétalisés au sol, exposer les logements au soleil et au vent, et au penchant irrépressible des français pour l'habitat pavillonnaire: voir à ce propos B. Préel, 1994, <u>La ville à venir</u>, op. cité.

Principe 79 de la <u>Charte d'Athènes</u>, op. cité: "Le désir de réintroduire dans la vie quotidienne les 'conditions de nature' semble, au premier abord, conseiller une plus grande extension horizontale des villes; mais la nécessité de régler les diverses activités sur la durée de la course solaire s'oppose à cette conception, dont l'inconvénient est d'imposer des distances sans rapport avec le temps disponible".

pavillonnaire⁴⁸⁷, lorsque les distances s'affranchissent des temps de transport. Le mouvement de périurbanisation dessine des couronnes d'habitations de plus en plus éloignées.

La mobilité générale s'en est accrue, en empiétant sur l'espace urbain par l'élargissement des voiries, la construction de pénétrantes, de rocades, d'échangeurs, de parkings, de garages. Plus la périurbanisation se développe, plus l'espace urbain se contracte devant les requêtes de la circulation et du stationnement. Lorsque la campagne est mitée par le périurbain, l'urbain est mité par l'automobile. De manière concomitante, les nuisances pour les habitants de la ville centre se renforcent et créent de nouveaux candidats à l'émigration, généralement les familles avec enfants. La relative dénaturation⁴⁸⁸ de la ville est un facteur décisif de la fuite périurbaine, après le problème du coût du logement.

A ce stade, deux évolutions se dessinent. La première est le déplacement continu de l'habitat par rapport aux nuisances automobiles, et la dissolution progressive de la ville. La seconde solution, beaucoup moins pratiquée, est de supprimer les nuisances automobiles du centre ville, et de les réduire dans les milieux périurbains, en développant les transports publics sur des axes radiaux et transversaux⁴⁸⁹. Cette bifurcation, opérée par de rares villes, peut laisser place alors à une nouvelle culture de la nature en ville. Renaturer la ville⁴⁹⁰ peut être alors une condition de son maintien, en tous les cas la clef d'une meilleure qualité de vie.

Une question ne peut manquer de se poser, celle de l'espace qui peut être raisonnablement consenti à la nature en ville⁴⁹¹. Une réponse simple peut être fournie: le scénario précédent proposait la limitation de l'automobile en ville; le deuxième scénario récupère l'espace ainsi libéré. Gabriel Dupuy estime que la surface consacrée aux infrastructures routières occupe jusqu'à 30% du sol urbain⁴⁹²: imagine-t-on le visage d'une ville où cette surface serait végétalisée? Ce clin d'oeil entend souligner qu'il y a en ville abondance d'espace, sitôt que l'emprise de l'automobile se trouve réduite.

⁴⁸⁷ Bernard Préel, 1994, <u>La ville à venir</u>, op. cité.

⁴⁸⁸ La dénaturation ressentie, par la fermeture des jardins privés aux regards extérieurs, la densification du bâti, la pollution atmosphérique, la congestion, le bruit et le manque d'espaces extérieurs pour les enfants.

489 La mobilité qui explose est celle des liaisons de banlieue à banlieue, et du rural à l'urbain, signale Jean-Pierre

Orfeuil, 1994, Je suis l'automobile, op. cité, p 40.

⁴⁹⁰ L'expression est de R. Klaine, dans le prolongement de la terminologie adoptée par Jean Dorst, 1965, La nature dé-naturée. Pour une écologie politique, Neuf-châtel, puis surtout par Jean-Marie Pelt, 1977, L'Homme re-naturé, Seuil. R. Klaine, 1982, Renaturer et réenchanter la ville. Les fondements biologiques et culturels du besoin de nature en milieu urbain, Institut Européen d'Ecologie, Metz.

491 La densité du bâti caractérise l'urbanité des villes européennes, et limite l'occupation de l'espace, ainsi que la

⁴⁹² Et 40% à Los Angeles. <u>L'auto et la ville</u>, 1995, Flammarion, 125 p. P 39.

2. 1. Enjeux et bifurcations

La renaturation envisagée s'attache d'abord à la nature et à la biodiversité en ville. Au-delà d'un enjeu patrimonial, la ville renaturée peut élargir sa conception de l'urbanité en ménageant un meilleur accueil à la nature, en promouvant un urbanisme végétal⁴⁹³, vivant, évolutif, qu'il soit protectionniste, fonctionnel, esthétique ou avant-gardiste. Trop de contraintes dans le traitement des "espaces verts" ont réduit la profusion végétale et les idées. L'appauvrissement de la biodiversité de nos campagnes d'une part, l'urbanisation inéluctable de la société d'autre part, appellent des renouvellements. La ville peut se parer d'un manteau végétal, qui l'enveloppe et entretienne un microclimat, et laisser pénétrer les couleurs végétales au coeur de sa minéralité, semblables à ces manteaux chatoyants qu'abritent les coquilles des tridacnes⁴⁹⁴...

La renaturation appelle ensuite un développement humain qui sache utiliser et protéger les ressources naturelles, pour des usages posthumes et indéterminés. Une renaturation de nos techniques est envisageable, la bionique à la clef. La bionique est la science des techniques naturelles, des biomatériaux et "biosavoirs" (techniques de climatisation, de tissage, de construction, d'épuration, etc.). Ces techniques peuvent être promises à développement, dans la mesure où leur usage s'avère plus écologique que celui des industries de transformation humaines. Le donné nous informe, comme le souligne Michel Serres 496, que les transformations sont superflues, lorsque l'existant se fait plus performant que nos produits malhabiles. Un couplage entre les temporalités humaines et naturelles est alors réalisé, un critère qui commande par ailleurs chacune des propositions de ce scénario.

Outre les enjeux relatifs à un développement humain maîtrisé dans la longue durée et à l'amélioration de la qualité de vie urbaine, le scénario répond aux enjeux suivants: instaurer un rapport de proximité à la nature dans une société en voie d'urbanisation rapide, qui s'éloigne du monde naturel ou agricole, et créer des infrastructures naturelles qui puissent traverser les villes,

⁴⁹³ Sur cette notion, voir C. Stefulesco, op. cité. Voir également A. Parinaud (dir.), 1988, <u>La couleur et la nature dans la ville</u>. Ed. du Moniteur.

⁴⁹⁴ Bivalves plus connus sous le nom de bénitiers.

On peut en effet douter que le savoir soit une prérogative humaine, à moins de réduire le savoir à sa portion congrue, à l'écume de la rationnalité, à une pointe d'iceberg... Voir à ce propos l'ouvrage de M. Serres, <u>La Légende des Anges</u>, op. cité, et celui de F. Varela, E. Thomson, E. Rosch, 1993, <u>Imbodied mind</u>, <u>L'inscription corporelle de l'esprit</u>, op. cité.

¹⁹⁶ La Légende des Anges, op. cité.

afin de relier les espaces "naturels" aux espaces urbains, tant pour le plaisir des citadins que pour la mobilité de la flore et de la faune sur le territoire européen⁴⁹⁷.

Les bifurcations qui conditionnent le scénario sont la diminution de l'emprise de l'automobile en ville (introduite par le scénario 1) et l'entrée dans l'âge de la bionique. La bionique ne doit pas être confondue avec les biotechnologies, qui désignent moins les techniques développées par le vivant que la manipulation et la transformation du vivant par l'homme pour la création de technologies inédites. La bionique est la connaissance des techniques <u>existantes</u> utilisées par le vivant, en vue de leur utilisation ou de leur copie. Le vivant n'est plus l'objet mais le sujet de l'action. Bien qu'immémoriale, la bionique est encore une science embryonnaire, en regard de l'immense stock de biosavoirs indéchiffrés. Un levier scientifique et économique pour notre scénario consisterait à prioriser la recherche et développement dans ce domaine.

2. 2. Tendances: une culture citadine de la nature

A l'appui de ce scénario, on peut recenser les tendances suivantes:

- La sensibilisation "verte":

Une sensibilisation montante à l'écologie accompagne la compréhension et l'aggravation des problèmes écologiques. Elle se traduit souvent au premier degré, par la promotion de l'élément végétal. A défaut de soigner toujours leurs produits, les entreprises soignent leur image environnementale, par le verdissement des abords d'entreprises ou par la sponsorisation de programmes écologiques à travers le monde. Les technopoles sont désormais noyées dans la verdure, les villes plantent et comptabilisent les arbres.... L'élément végétal connaît une véritable promotion urbaine.

⁴⁹⁷ Cette approche est fortement développée par les pays scandinaves ou les Pays-Bas, qui parlent d'infrastructures naturelles ou de continuités végétales.

- La reconversion écologique des friches:

Les friches ne sont plus seulement agricoles mais industrielles. La reconversion d'espaces hérités de la société industrielle passe aujourd'hui par la dépollution, la renaturation, le paysagement et la patrimonialisation. La reconquête environnementale est d'autant plus importante qu'une région souffre d'une mauvaise image. L'exemple de la création de l'Emscher Park, en Allemagne, que nous avons précédemment exposé, est à cet égard éclairant.

- Le paysagisme urbain:

Le paysagisme se mêle de plus en plus à l'architecture dans les concours d'aménagement lancés par les villes⁴⁹⁸. Le prolongement de l'axe de la Défense, de Paris à Nanterre, a été conçu par exemple comme un axe vert, faisant appel à la réflexion de nombreux paysagistes et architectes. Les approches paysagères et l'urbanisme végétal travaillent sur les continuités dans la ville et le sens émergent des perceptions d'ensemble.

- La défense de la biodiversité:

Cette thématique n'est pas réservée aux forêts pluviales ni aux milieux ruraux, elle voit actuellement le jour dans le traitement des espaces verts urbains, qu'elle révolutionne parfois. Les "green cities" canadiennes s'attachent depuis longtemps à la préservation de la flore et de la faune urbaine. Les pays nord-européens y sont également très sensibles, et l'approche pénètre lentement en France.

- Les emplois "verts":

Les politiques d'insertion menées par les villes s'attachent à créer de nouvelles activités, parmi lesquelles les emplois d'entretien de l'environnement figurent en bonne place, de la régie de quartier aux filières de recyclage. On s'accorde à penser qu'ils représentent un potentiel d'emplois bien supérieur aux effectifs actuels.

⁴⁹⁸ Rennes est un bon exemple de ville qui encourage à la fois les approches paysagères et celles de l'architecture contemporaine.

2. 3. Propositions

Différents types de démarches sont susceptibles de renaturer la ville. Nous en présentons quelques unes.

1. La ville économe

Le sol, l'espace, est la première ressource à économiser dans un espace urbain. Le mitage incontrôlé par l'automobile réduit d'autant les espaces naturels et publics. Les économies d'énergie, d'eau, de ressources naturelles en général et de déchets, concourent également à renaturer la ville, en limitant l'emprise des ponctions urbaines sur le milieu naturel, et les rejets susceptibles de le polluer.

La ville de Besançon a initié depuis plus de vingt ans une politique d'économie d'énergie, en promouvant les transports publics, les réseaux de chaleur, l'isolation thermique des bâtiments municipaux, les économies d'énergie auprès du public et des entreprises, et enfin, l'utilisation des énergies renouvelables, après de difficiles négociations avec EDF. En l'espace de quinze ans, la ville a ainsi économisé 40% de sa consommation énergétique et a réalisé un bénéfice net de plus de vingt millions de francs. Cette politique a été impulsée par le réseau Energie-Cités, qui regroupe une quarantaine de villes européennes travaillant dans ce domaine.

Les leviers qui peuvent encourager des comportements économes sont d'abord économiques: le passage à des tarifications individualisées, particulièrement importantes dans les pays d'Europe centrale et orientale, où il est encore d'usage de payer forfaitairement l'eau ou l'énergie, puis personnalisées, pour permettre à chacun d'ajuster son contrat en fonction de sa consommation de ressources. Il est possible d'abaisser le prix de l'abonnement dans le cas d'une utilisation restreinte, ce qui se pratique couramment, mais aussi d'abaisser le prix de la ressource dans la première tranche de consommation et de l'augmenter sensiblement dans les tranches supérieures. L'augmentation globale du prix des ressources naturelles jusqu'à hauteur du financement de leur gestion écologique permettrait d'en user en assumant le coût de leur renouvellement.

Concernant la réduction des déchets, des campagnes de sensibilisation peuvent être menées pour encourager le tri, ou en amont, la sélection des produits achetés en fonction de leur emballage, des critères de recyclage, réparabilité, durée de vie. Le travail sur les demandes constitue un

levier politique important, pour infléchir certaines consommations à la baisse⁴⁹⁹. La maîtrise de la demande génère à la fois des économies de ressources et des économies financières.

Les mêmes questions peuvent se poser à l'échelle du bâtiment. Les bâtiments économes, l'architecture bioclimatique ou "précautionneuse" ⁵⁰⁰, les recherches actuelles sur le bâtiment durable ⁵⁰¹ viennent appuyer cette approche.

2. La bionique

De nouveaux matériaux arrivent chaque jour sur le marché économique sans que l'on ait le temps ni les moyens de tester leurs impacts sur l'environnement. Les produits naturels ont au contraire été expérimentés, sélectionnés, adaptés, affinés en fonction des écosystèmes. Devant l'afflux des produits de synthèse, dont on ne connaît pas la recevabilité par l'homme ni par l'environnement, la bionique peut servir de principe discriminant, afin de préférer des produits ou des techniques testés sur la longue durée par la nature à ceux dont le devenir est méconnu. Les problèmes de changements d'échelles survenant dans le cadre de l'exploitation industrielle de produits naturels pourraient être atténués par une forte diversification des biomatériaux utilisés.

A titre d'exemple, la bionique produit actuellement des biomatériaux très supérieurs à leurs équivalents industriels, plus performants, plus résistants, sans rebuts et entièrement recyclables: les colles, la chitine (matériau d'emballage), le corail (pour les prothèses, ou l'absorption sur grilles du CO₂ excédentaire..), la soie d'araignée (textile), le gel polymère, la nacre, etc. Cette discipline s'intéresse également aux techniques végétales et animales de climatisation (termitières, climatisation par capillarité), de tissage, de collage, d'assemblage mécanique, etc.

Une profonde complémentarité nature-culture se joue dans l'harmonisation des techniques humaines et naturelles, dans les ajustements microscopiques et doublement intelligents (intelligence de l'intelligence naturelle) que nous serons capables de réaliser pour coupler en finesse notre évolution à celle du monde. La ville renaturée porte en son sein un projet

Architecture et défi écologique, oct-nov, pp 55-61.

⁴⁹⁹ Voir A. Cabanes, 1993, Services urbains: de l'action sur l'offre à l'action sur la demande, <u>Les rendez-vous de l'Arche pour l'écologie urbaine</u>. Compte-rendu des scéances des 27 oct, 10 nov, 26 nov 92, 27 janv 93. Ed. du STU, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme. DAU, pp 44-51.

⁵⁰⁰ P. Lefèvre, 1995, Incursions dans l'Europe de l'architecture précautionneuse, <u>Architecture intérieure</u> n°268:

⁵⁰¹ Par exemple les travaux du Club de Prospective Bâtiville, créé en 1993 par l'ADEME, le CSTB et la DRAST, ou le Programme "Ecologie et Habitat" du Plan Construction et Architecture, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.

scientifique et sociétal de coévolution. Un gain de temps et de travail s'ajoute alors aux gains de matière et aux gains énergétiques, ce que souligne le philosophe Michel Serres⁵⁰²:

- "Je me souviens du moment, j'allais même dire de l'année, où le travail passa du règne des valeurs sacrées à celui des problèmes. Nous ne travaillons déjà plus qu'à réparer les méfaits du travail!
- Tu m'angoisses et me scandalises! Veux-tu dire que le chômage nous attend tous?
- Qui ne le voit pas s'aveugle. Pourquoi travailler? Pour faire moins bien que le donné? Construire une usine de raffinage, épuiser les ouvriers, détruire l'environnement, contribuer aux crises et à l'inégalité des revenus, amasser des fortunes dont les conséquences affament les misérables, alors que tel micro-organisme raffine mieux, plus vite, et de façon plus économique et propre que nous?
- Le donné à la place du construit? Bigre! (...)
- Nous avons assez transformé ou exploité le monde, le temps vient de le comprendre! Mieux connu, bien choisi, le donné suffit".

La <u>Légende des Anges</u> développe l'idée que le savoir est partout distribué dans la nature, qu'il n'est pas une prérogative humaine. La bionique se propose d'utiliser ce savoir méconnu en lieu et place de nos technologies maladroites. Cette discipline présente, on le voit, de forts enjeux philosophiques et écologiques, autant que scientifiques et technologiques. Son développement appelle une éthique et une juridiction environnementales appropriées.

3. L'organisation du travail par filières

La prise en compte des chaînes verticales de l'économie, des ressources initiales au recyclage du produit en fin de parcours, est déterminante si l'on veut rattacher les temporalités humaines aux temps de la nature. Les filières déploient des stratégies verticales, centrées autour d'une ressource, relatives à l'ensemble de ses transformations et utilisations. A condition de prendre encore en compte le recyclage du produit en fin de parcours, la filière réintroduit la durée en économie. Il est alors plus facile de prévenir les problèmes en amont de la production.

⁵⁰² La Légende des Anges, 1994, p 54.

L'internalisation et la suppression des coûts induits, sociaux et environnementaux, seraient facilitées par une réorganisation des branches en filières d'activité.

Les leviers peuvent être institutionnels ou économiques. L'instauration, par exemple, d'une filière "mobilité" ⁵⁰³ faciliterait le partage des responsabilités par les fabricants automobiles face aux accidents de la route (autres que la construction d'ambulances...), aux pathologies pulmonaires, aux évolutions climatiques, etc. La ville renaturée est une ville dont les temporalités humaines parviennent à s'inscrire dans le devenir naturel, et la prise en compte des logiques verticales, c'est-à-dire temporelles, de l'économie est à cet égard déterminante.

4. La nature épuratrice

En aval de nos pollutions, la nature épure et ce rôle peut lui être confié dans certaines limites. Les rivières, les canaux diluent les déchets de la ville ou lui renvoient des pathologies lorsqu'ils sont saturés. Le sol, avec l'épandage des boues des stations d'épuration, hérite aujourd'hui de cette fonction. Les arbres filtrent l'air de nos villes et peuvent leur devenir indispensables. Ils semblent par exemple stocker les métaux lourds sans nocivité pour leur croissance. Le développement des bio-indicateurs, traceurs de pollutions ou de l'état de santé de l'environnement, témoigne d'un début d'intérêt pour les pathologies liées à l'environnement urbain.

La ville de Schiedam, aux Pays-Bas, a par exemple mis en place un programme de retrait de l'asphalte, des briques et des pavés, dans l'idée de revégétaliser la ville à des fins d'épuration de l'air⁵⁰⁴. Le rôle microclimatique de la végétation n'est plus à prouver. Les villes japonaises utilisent les routes vertes, qu'elles nomment "éco-réseaux", pour rafraîchir le milieu urbain en été, maintenir une saisonnalité, faire respirer les tissus urbains. Kitakyushu est en train de se doter d'une "avenue du zéphir" afin de ventiler la ville⁵⁰⁵... La valeur du végétal n'est pas seulement physique mais fortement écosymbolique, comme le souligne Augustin Berque.

La nature a des vertus thérapeutiques pour nos villes, que l'on peut administrer de la façon suivante: les terres d'épandage à leurs portes, les trames vertes et bleues en leurs coeurs, les bouquets végétaux dans les espaces interstitiels...

⁵⁰³ Appuyée par un Ministère ou une Direction ministérielle de la mobilité?

⁵⁰⁴ OCDE, 1995. L'énergie dans la ville, op. cité, p 49.

⁵⁰⁵ OCDE, 1996. Politiques novatrices pour un développement urbain durable, op. cité, p 133.

5. La nature paysagère

par la voix de Caroline Stefulesco.

Après la rupture introduite par le mouvement de l'architecture moderne et la naissance des "espaces verts", expression de la tabula rasa transposée dans le monde végétal, les paysagistes ont fort à faire pour réconcilier la nature et la ville. L'utilisation du matériau végétal en ville a parfois été réduite à sa plus simple expression: le gazon. En lieu et place des surfaces vertes, peut s'implanter un véritable urbanisme végétal, que décrit remarquablement Caroline Stefulesco⁵⁰⁶. Le végétal, explique-t-elle, est monument et volume, pour cette rangée d'arbres qui fleurtent avec le sixième étage, architecture quotidienne infiniment diversifiée⁵⁰⁷, changeante d'heures en jours et de saisons en années, spontanément évolutive ou régulée par des tailles. Le végétal est un liant, un relief, une limite, un repère, un passage, un seuil, un ordonnancement, un signe. Il fait écrin ou barrage, dilate ou encadre l'horizon, trame des chemins piétonniers, mène à la détente ou à l'éveil des sens. Un paysage, une lisibilité de l'espace, un émerveillement impromptu, un refuge

De nombreuses villes ont travaillé les trames qui traversent les espaces minéraux, souvent à l'occasion de la reconquête d'une rivière, anciennement recouverte ou canalisée. La rivière, comme la rue, est un vecteur d'animation urbaine, de jeux, de rêve, de plaisir de vivre. Elle met en communication l'écosystème aquatique et urbain.

d'une heure: tant de bonheurs que le végétal délivre, pour qui sait le traiter, pour qui sait le lire,

Le végétal peut aussi s'insérer dans l'architecture et dans une démarche artistique "grandeur nature": les avant-gardes sont encore timides en ce domaine. Pourquoi ne pas imaginer des monuments de plantes grimpantes, d'éphémères statues végétales, des vitrines de mousse, des petits canaux à l'allure vagabonde, de nouveaux menhirs, jeux de pierres, du mobilier urbain brut, des explosions florales temporaires, etc.?

 ⁵⁰⁶ L'urbanisme végétal, op. cité.
 507 A tel point qu'une nouvelle classification des espèces végétales a pu voir le jour sur le critère de leur architecture, de leur physionomie. L'Université de Montpellier y participe. L'urbanisme végétal, op. cité, p 32.

6. La nature "sauvage"

Ce thème n'est pas un caprice de naturaliste mais s'impose pour différentes raisons. La première est l'uniformisation des traitements horticoles, qui produisent des impressions de monotonie. Les citadins sont en droit d'attendre un peu plus de diversité et de spontanéité dans les agencements végétaux. La seconde est le coût économique et environnemental des produits phytosanitaires destinés aux espaces verts. Polluants et chers, les désherbants sont moins nécessaires si l'herbe est jugée aussi esthétique que le sol nu ou le gazon ras. Le troisième argument, naturaliste, parle de biodiversité, de faune et de flore urbaines, suivant en cela les expériences canadiennes ou nord-européennes. Ceci conduit à l'idée, déjà ancienne⁵⁰⁸, d'une gestion différenciée des espaces verts⁵⁰⁹, des plus horticoles aux plus "sauvages", en passant par une graduation intermédiaire d'espaces plus ou moins maîtrisés. La nature "sauvage" est introduite dans les parcs ou les jardins par le biais des espèces végétales endogènes, par un aménagement attentif à la préservation des écotones (lisières, berges), riches en biodiversité, et des habitats de la faune ou de l'avifaune (buissons impénétrables, arbustes, etc.).

Cette approche, dont Rennes offre un remarquable exemple, présente plusieurs intérêts. Elle attire de nombreuses espèces d'oiseaux et des petits mammifères souvent disparus de la vie citadine. Le parc urbain revêt alors une fonction éducative pour les citadins, scolaires ou adultes, tout en préservant la biodiversité. Elle offre ensuite le dépaysement de sa diversité. Se promener dans une forêt au coeur de la ville, le long d'une prairie humide ou d'un bassin de rétention des eaux métamorphosé en lac, et voir se profiler l'horizon urbain adjacent, est d'un effet saisissant⁵¹⁰. Enfin, des usages plus traditionnels de la nature peuvent être réintroduits en ville. C'est ainsi qu'à Rennes toujours, on peut partir à la cueillette de noisettes, de mûres ou de sureau dans le parc urbain. Loin d'être anecdotique, cette conception de la nature en ville semble s'inscrire au coeur d'une ville renaturée et d'une éducation écologique.

⁵⁰⁸ C. Garnier, 1981, La nature dans la ville: faune sauvage et végétation urbaines dans leur milieu écologique, in: Politiques d'environnement dans les villes- politiques urbaines et environnement, guide d'environnement à l'usage des élus, B. Barraqué (dir.), Ministère de l'Environnement.

509 Vers la gestion différenciée des espaces verts, 1995. Actes du colloque européen, Strasbourg 24-26 octobre 1994.

Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Association des Ingénieurs des Villes de France.

⁵¹⁰ Ces travaux ont été entrepris sous la responsabilité du service des espaces verts de la ville de Rennes.

7. L'agriculture urbaine

Plus prégnante dans les villes des pays en voie de développement, l'agriculture urbaine n'est pas cependant absente de nos villes. Les jardins familiaux ne parviennent pas à satisfaire les demandes et on manque d'espaces pour les maintenir. Une politique d'agriculture urbaine peut protéger les jardins potagers de la pression foncière, qu'ils soient communaux ou privatifs, ces derniers subissant les assauts des constructeurs lors des successions et reventes des vieilles maisons urbaines. Leur classement permettrait dans ce dernier cas de mieux conserver l'architecture vernaculaire.

8. Une architecture ouverte au végétal

Les toitures, les terrasses peuvent être construites ou aménagées pour accueillir des jardins suspendus. Cette pratique est déjà courante, lorsque l'architecture s'y prête. Une vue surplombante de la ville de Bologne montre les terrasses enherbées qui coiffent certains immeubles.

9. Les infrastructures naturelles

A une échelle de résolution inférieure, la ville peut se relier au territoire "naturel" régional ou national. Les trames, les coulées, les ceintures, les corridors verts font communiquer les espaces naturels entre eux et créent des jeux de contraste entre la statique du bâti et la fluidité végétale. Cette approche est développée par les villes nord-européennes, soucieuses de créer des passerelles écologiques au sein des territoires urbanisés.

Les villes françaises abordent la question dans le cadre de leur réflexion sur les entrées de ville, avec une approche plutôt paysagère. La préservation d'un espace rural ou naturel jusqu'à la soudaine irruption de la ville, encastrée dans un écrin végétal, est d'un effet remarquable⁵¹¹.

Le levier politique est la constitution de réserves foncières. La création d'espaces verts a souvent servi à protéger des terrains ensuite affectés à la construction, comme les ceintures vertes établies sur les anciennes fortifications et progressivement bâties ou équipées. Peut-on imaginer l'inverse, et réserver des espaces mal urbanisés à une revégétalisation ultérieure?

⁵¹¹ Arrivée à Rennes par la route de Nantes.

10. Les activités "vertes"

Les paysagistes, botanistes, ornithologues, rudérologues, cultivateurs ou cueilleurs à temps perdus, les artistes, les employés "verts" en attente de requalifications, les éducateurs à l'environnement, animateurs, associations de sensibilisation, tous peuvent vivre de cette nature traitée jusqu'à hier au carré ou étouffée. La nature en ville ne saurait se réduire à "l'entretien" des espaces verts, elle a un rôle de conservation des espèces, d'épuration, d'éducation, de socialisation, de cohésion paysagère, de construction de l'urbanité⁵¹².

Le premier scénario était voué à une analyse spatiale du problème urbain, le second propose une analyse temporelle. Les découplages entre temporalités humaines et naturelles sont légion. L'économie a les plus grandes difficultés à gérer le devenir des produits et les conséquences induites à court et long terme de leur développement. L'accélération du développement humain ne respecte plus les temps nécessaires à l'épuration, aux régulations naturelles, à la réponse des milieux, au maintien des espèces. Un scénario de ville renaturée donne donc la priorité aux expériences acquises dans la durée, aux produits fiables dans la durée, aux technologies non traumatiques pour les générations futures. Afin de maintenir l'avenir ouvert, il semble urgent de préserver ce grand réservoir de biodiversité, de biomatériaux, de biosavoirs: la nature. Voici une version "faible" de ce scénario. Une version plus forte proposerait un réel couplage de l'évolution humaine et des temporalités naturelles. L'homme a hérité du génie créateur, la nature possède en outre l'expérimentation dans la longue durée. Associons-nous! La bionique peut nous engager peut-être dans cette voie.

Les marges de manoeuvre de ce scénario se situent dans l'accélération des échanges de pratiques et de savoirs entre les villes. La gestion différenciée des espaces verts est une exception en France, une quasi évidence aux Pays-Bas... La diffusion des expériences paraît importante, ainsi que la promotion du thème de la nature en ville: dans la recherche, les projets urbains, les expositions, l'animation urbaine, scolaire, les débats médiatiques, etc.

⁵¹² Voir à ce propos C. Garnier, 1987, La nature en ville: un enjeu méconnu, Environnement n°5, pp 18-19.

Les contradictions que révèlent le scénario sont relatives au désir de retrouver une nature spontanée et à l'artificialité de nos moyens pour y parvenir. Les mots ne doivent pas nous tromper, le sauvage est tout entier du côté de notre imaginaire⁵¹³. La gestion différenciée de la nature en ville laisse moins de place au hasard qu'aux compétences botaniques, mais tolère toutefois des marges de liberté quant au peuplement de l'espace. La prégnance de l'intervention humaine est consubstantielle aux exercices de renaturation⁵¹⁴. Elle appelle une grande modestie et l'instauration de pratiques subtiles pour maintenir les dynamiques naturelles⁵¹⁵ dans les limites imparties par l'homme, très légitimes en milieu urbain. Ce débat réactualise peut-être le débat qui au 18°s opposait les tenants du pittoresque naturel à ceux du classicisme, comme le suggère Caroline Stefulesco⁵¹⁶. Le désir de nature sauvage serait à la source d'un nouvel exotisme. Signe des temps, les conservatoires de l'exotisme se sont mués en conservatoires du passé...

Une autre contradiction peut être pressentie: la végétalisation de la ville, l'amélioration de la qualité de vie pour ses habitants, promet d'entraîner l'augmentation des prix fonciers et peut rendre inaccessible l'espace urbain. Il n'est pas difficile d'imaginer une ville renaturée où seules vivraient les classes aisées. Il est possible de contrecarrer les mécanismes du marché immobilier en réservant aux centres villes une part importante d'habitat social, et en imposant éventuellement des plafonnements de loyers.

La plausibilité de ce scénario est faible dans l'immédiat. Elle suppose en effet que soit réduite de façon importante la place de la voiture en ville, et que la puissance publique reconquière les espaces publics. Des délais sont nécessaires avant que n'advienne, au rythme de l'urbanisation du monde, une nouvelle culture de la nature en ville. Néanmoins, si la ville doit se maintenir, sans devenir seulement un centre de courses et d'affaires, un musée ou un refuge pour les plus pauvres, sa renaturation n'est pas improbable.

L'urbanisme végétal, op. cité.

Voir à ce propos A. Berque, 1986. Le sauvage et l'artifice, Les japonais devant la nature. Gallimard, 314 p.

L'ouvrage <u>Playing God in Yellowstone</u> montre la difficulté de ces exercices, surtout quand ils sont conduits naïvement. A. Chase, 1987. <u>Playing God in Yellowstone</u>: the destruction of <u>America's first national park.</u> San Diego, Harcourt Brace Jovanovich.

Nous utilisons ce terme sans scrupules puisqu'il est entendu que la plupart des dynamiques naturelles sont aujourd'hui anthropisées et que la nature et la culture ne constituent pas des entités distinctes. Voir à ce propos Bruno Latour, Nous n'avons jamais été Modernes, 1994, La Découverte, 210 p.

3. Un scénario de ville multiculturelle

Sur les traces de la démocratie urbaine...

Les procédures de démocratie locale sont à la fois la méthode et la condition de mise en oeuvre d'un développement durable. La participation de la société civile est indispensable au développement durable urbain, comme elle l'est à la protection environnementale, depuis son origine, à l'écologie urbaine ou à l'écologie politique⁵¹⁷. Le développement durable est fonction de la sensibilisation des sociétés, de l'appropriation de ses thèmes par chaque habitant, de la multiplicité et de la qualité des initiatives locales: sa mise en oeuvre est en effet trop complexe pour pouvoir être déclinée identiquement, sous toutes les latitudes et en dépit des cultures. S'il existe un cap et un horizon global, les situations locales et les chemins à suivre sont extrêmement différenciés, comme le souligne le groupe d'experts européens sur l'environnement urbain.

Parallèlement, dans les villes, la démocratie locale reste souvent une façade et les objectifs de la participation sont déviés, prisonniers de la logique électorale. Les procédures de démocratie locale font souvent l'objet de raisonnements étranges. Puisque les habitants ont été réunis, informés, les décisions sont démocratiques. Les habitants et les associations ne s'intéressent qu'à leurs "prés carrés" et ne sont pas représentatifs de l'intérêt général. Ils n'ont pas la formation requise pour être en droit de juger un problème d'experts. Lorsque leurs propositions sont jugées pertinentes, elles ne peuvent toutefois être appliquées en raison de "contraintes techniques". Etc. Ces pratiques conduisent rapidement à des effets inverses à ceux annoncés: la démobilisation des habitants. La démocratie urbaine demande donc au préalable que soit rendus possibles le dialogue et la négociation: l'axe de travail de ce scénario.

Il est par ailleurs contradictoire de juger en terme de représentativité des procédures de démocratie directe. Ne faut-il pas reconnaître plutôt deux systèmes de légitimité, celui de la démocratie dite représentative et celui de la démocratie directe, systèmes souvent conflictuels mais faisant contrepoids l'un à l'autre? Existe-t-il un seul intérêt général? Enoncé par qui et en quel endroit? On sait fort bien que les mécanismes de la représentation peuvent être usurpateurs, détourner la parole du sujet ou de l'objet représenté, en politique comme en science⁵¹⁸.

⁵¹⁷ B. Barraqué, 1984, Une perspective historique sur l'écologie urbaine, Metropolis n° 64-65: Ecologie urbaine, nouveaux savoirs sur la ville, pp 31-34.

⁵¹⁸ Isabelle Stengers, 1993. <u>L'invention des sciences modernes</u>, La Découverte, 209 p.

3. 1. Enjeux et bifurcations

Le scénario se dote d'une trousse à outils particulière, pour construire une approche relativiste et désengoncer notre regard sur la ville: relativisme face à une lecture unique et simplificatrice de l'histoire, face à la culture, au pouvoir, à l'expertise, au savoir. Le terme n'est pas entendu ici dans un sens négatif, mais anthropologique. Il garantit, dans une société démocratique et cosmopolite, la diversité des opinions nécessaires à la conduite des collectifs, il est la condition du pluralisme: une vérité référencée à un système de valeurs, une position dans l'espace et le temps, peut admettre la coexistence d'autres vérités, relatives à des valeurs différentes. La tolérance est fille du relativisme, à l'heure où les cultures se mêlent, où les villes reflètent le monde, plutôt que l'esprit national ou local.

La diversité culturelle est également une des marges de manoeuvre que nous laissons aux générations futures. Le patrimoine naturel ou culturel n'a pas simplement pour enjeu sa propre conservation, mais notre conservation. Maintenir la diversité, c'est garder ouvert un éventail de potentialités pour l'évolution des sociétés: multiplier leurs chances d'adaptation, de renouvellement ou de bifurcation, de dynamisme durable. La diversité est un perpétuel humus pour l'homme.

Le multiculturalisme invoqué a peu de points communs avec le multi-ethnicisme qui sévit aux Etats-Unis, marqué par de multiples ségrégations⁵¹⁹. D'autres approches sont envisageables, faisant jouer les solidarités et les métissages culturels. La ville a besoin d'un habit d'arlequin, pour reprendre l'image de Michel Serres⁵²⁰, dont l'art réside dans l'attache de toutes les pièces éparses que constituent les cultures de nos quartiers. Le pluralisme est illusoire si l'expression des différentes cultures n'est ni entendue, ni respectée. La question est cruciale dans les pays de la CEI ou de l'Europe centrale, non moins importante dans certains fiefs de l'Europe occidentale, et encore pertinente un peu partout.

Les enjeux du multiculturalisme sont démocratiques, géopolitiques, culturels, et enfin sociaux: dans des villes en perte de sociabilité et de dialogue, face à la montée des exclusions et rejets mutuels, l'intégration de chacun et la cohésion sociale sont en jeu.

⁵¹⁹ C. Jacquier, 1992. Les quartiers américains, rêve et cauchemar, op. cité.

^{520 1991, &}lt;u>Le tiers-instruit</u>, ed. François Bourin, 249 p. Dans le prologue, l'habit d'Arlequin, dans lequel chaque pièce a une individualité propre, mal cousu, déchiré et multiple à loisir, cache un homme androgyne, métissé, aux couleurs intriquées, aux réalités mêlées, fait de bric et de broc, de tolérances et d'accueil, d'apprentissages dont la somme se résout en une couleur trans-lucide, lumineuse, substrat de la liberté de penser.

Deux bifurcations conditionnent la réalisation de ce scénario. La première est la réduction du temps de travail, le déploiement du temps choisi. Les pratiques de la démocratie demandent du temps, complexifient et ralentissent la prise de décision. La disponibilité des élus, des services administratifs, des membres associatifs, des habitants, conditionnent la participation locale. L'intéressement d'un groupe à un projet, à un débat, la découverte d'autres approches culturelles nécessitent aussi une disponibilité d'esprit que les rythmes actuels de travail n'autorisent pas, dans la plupart des cas.

La seconde bifurcation est la réforme des programmes éducatifs dès le primaire: apprentissage des langues étrangères; enseignement de l'histoire, de la géographie et de la littérature dans un cadre prioritairement européen, et non plus national; initiation aux cultures du monde, religieuses, scientifiques, techniques, anthropologiques; introduction à l'écologie scientifique et humaine. Les enfants semblent peu préparés à l'appréhension des différentes manières de représenter le monde, de le concevoir, de le vivre au quotidien, de le célébrer: toutes choses qu'ils découvrent sur le tard, parfois avec émerveillement, parfois avec rejet, ou avec une indifférence qui est à la mesure de leur incompréhension. La curiosité des enfants, sans bornes, est trop limitée par nos réponses et parfois s'y enferme.

3. 2. Tendances: une collectivité d'individus...

- La décentralisation:

La décentralisation est une condition préalable à la prise en compte des aspirations diverses de la société civile. Bien qu'elle s'assortisse d'insuffisances dans notre pays, notamment d'un manque de redistribution et d'une absence de collégialité dans le pouvoir municipal, la décentralisation ouvre potentiellement un espace pour la démocratie locale. Les procédures de concertation engagées par certaines villes vont dans ce sens, non sans difficultés et sans raidissements.

- Le développement de l'action partenariale:

Les partenariats se renforcent car ils permettent d'utiliser au mieux des compétences diversifiées, avec une économie de moyens. Ils sont toutefois très insuffisants dans les domaines interinstitutionnels, inter-associatifs ou inter-universitaires, ainsi qu'entre les différents services d'une même municipalité. La territorialité et la compétition inhibent les synergies.

- La culture de l'évaluation:

Elle gagne le domaine public comme le privé. Essentiellement gage d'efficacité, elle peut renforcer la démocratie locale lorsque ses résultats sont mis à la disposition de tous, où lorsque l'expertise devient plurielle. Certaines municipalités ont commencé à effectuer une évaluation méthodique de leurs politiques, grâce à des fiches détaillées de bilan ou des batteries d'indicateurs, comme à Strasbourg et Rennes. Dans cette première étape, l'évaluation est à usage interne. Les évaluations à usage externe sont souvent assez élogieuses, comme celles qui accompagnent les Chartes d'environnement, par exemple. Parallèlement, des observatoires indépendants commencent à se mettre en place, comme le réseau d'observatoires européens de l'environnement. La pluralité de l'expertise est un objectif lointain, mais non improbable.

- La réduction du temps de travail:

Si le principe politique en est accepté, devant les défis du chômage, les forces économiques n'entendent pas encore clairement ce message. La situation est en fait contrastée d'un pays à un autre. Dans l'espace d'une vie, il est clair que la réduction du temps de travail est effective, par l'allongement de la durée des études, de la durée de vie, et des périodes d'inactivité. Dans l'espace d'une journée ou d'un mois, on se dirige vers des réductions progressives du temps de travail. Cette tendance n'est pas généralisée: aux Etats-Unis par exemple, où les journées de travail sont très longues, pour beaucoup, et le simple fait de prendre des vacances, plutôt mal considéré... Symétriquement, les temps de vie personnelle sont abrégés d'autant.

L'enjeu de la réduction du temps de travail est l'émergence du temps choisi, du passage à une société qui recherche un plus grand épanouissement, un développement cognitif, qualitatif et dans cette mesure post-matérialiste. Ni la participation politique, ni la participation sociale, ni l'accès élargi à la connaissance ne peuvent trouver une place importante dans notre société si des

temps de vie ne sont pas libérés, si la culture du temps choisi ne se développe pas parallèlement à celle du travail.

- Les réseaux d'échanges de savoir:

Présents dans de nombreuses villes et sur divers continents, ces réseaux, via le canal informatique ou les associations, instaurent un troc de connaissances entre des personnes qui décident de mutualiser leurs savoirs, quotidiens (jardinage, couture, langue, cuisine, etc.), techniques, artistiques, ludiques (échecs, sports, etc.) ou plus érudits. Des échanges culturels sont par là même réalisés.

- L'immigration:

La population des grandes villes continue à se diversifier, par l'arrivée d'émigrants européens ou non. Il a du reste été constaté, en France, que lorsque l'émigration chute, la démographie ralentit. Le métissage effectif des populations dans l'espace de la ville demande que des efforts soient réalisés pour une plus grande reconnaissance culturelle des personnes.

3. 2. Propositions

Dans quelle mesure une approche relativiste peut-elle nous aider à bâtir une ville multiculturelle?

1. Le relativisme historique

Chaque strate de l'histoire est susceptible d'être redécouverte et valorisée. La ville offre plusieurs passés, plusieurs lectures de ce passé, souvent trop filtrées, hiérarchisées, académiques. La ville n'a donc pas à retrouver un passé mais la diversité de ses passés lorsqu'il en subsiste des traces, jusqu'à celles refoulées par l'histoire. Où sont par exemple les musées des sciences occultes? Donner à voir différentes époques sous différents angles permet de relativiser la nôtre et de montrer le dynamisme évolutif de la ville. Le risque de muséification s'annule lorsque les références abondent, évoluent au fur et à mesure des investigations, se réactualisent au gré des questions urbaines, animent la place ou le débat public.

Dans les villes où le pittoresque n'a pas gagné la totalité des bâtiments, retrouver et mettre en scène la diversité historique peut être un objectif culturel. Expliquer l'évolution de l'architecture, celle des représentations de la nature, des jardins ou des cours d'eau par exemple, des modes de vie, des cultures, et non seulement des oeuvres passées, peut enrichir la culture urbaine, le sens collectif. La ville appartient à plusieurs époques et le travail actuel des paysagistes tend à rendre perceptibles ces différentes strates. La ville multiculturelle est d'abord une ville qui n'impose pas une lecture unique de soi, mais qui multiplie les voies d'accès vers différentes époques et leurs cultures parallèles: religieuses, scientifiques, techniques, "écologiques", etc.

Le principal levier est la sensibilisation des habitants. Les budgets culturels des villes sont importants: une part peut être consacrée à l'exploration des passés inconnus et sous-jacents à l'histoire de chaque ville, à leur mise en scène, festive, ainsi qu'à la découverte de l'architecture, au fil des âges⁵²¹. Cette culture de la ville est susceptible de constituer une bonne assise pour l'exercice de la citoyenneté⁵²².

2. Un relativisme culturel

Pour travailler, au présent cette fois, avec les habitants en amont des projets, pour amarrer ces derniers dans le réel plutôt que de les surimposer, il est important de prendre en compte l'avis des populations concernées. On ne peut en effet travailler à améliorer le cadre urbain si l'on n'en connaît pas l'image ni les perceptions, au préalable. Dans un second temps, il est sans doute important de passer du sens de la ville aux sens de la ville. Mulhouse est alsacienne, mais aussi européenne, turque, nord-africaine, bâloise et française. La diversité des villes françaises ne se résume pas dans "Strasbourg l'alsacienne, Rennes la bretonne, Toulouse l'occitane", des images bien surannées. La diversité n'est jamais pure, elle doit se retrouver à toutes les échelles.

L'intégration ne peut se faire par une imposition de valeurs car le mépris des valeurs des autres est strictement symétrique. Concrètement, les acteurs de la ville multiculturelle respectent et mettent en scène les différents sens de l'urbanité des populations, et ne travaillent pas sur les façades décrépies ou les espaces verts si les habitants ont un tout autre sens de la requalification des espaces: le marché, les échanges, la vie de la rue, par exemple.

⁵²¹ Dans cet ordre d'idées, la ville de Rennes a ouvert un centre d'initiation à l'urbanisme, où sont présentés tous les projets urbains de l'agglomération.

522 <u>Habitat II, Sommet des villes</u>, 1996. Note présentée par le directeur général de l'Unesco, 23p.

L'urbanisme peut porter des différences culturelles, dans une même ville, car la stigmatisation ne passe pas par le style architectural d'un quartier, mais plutôt par son uniformisation désespérante, négatrice de toute culture. Accepter les différences et maintenir la diversité, afin de ne pas imposer d'ordres uniformes, quels qu'il soient, est à notre avis un outil d'intégration. La résorption des extrémismes demande la reconnaissance et la valorisation des personnes et des cultures, préalables au dialogue, à la négociation, plutôt que l'application des normes ou les interdits.

Un premier levier politique est la reconnaissance civique de tous les habitants, le droit de vote pour les résidents de nationalité étrangère, ou leur naturalisation. Les autres leviers d'action sont nombreux: l'orientation des actions culturelles vers la découverte et la compréhension des cultures minoritaires⁵²³, l'expression architecturale de ces cultures, la mixité planifiée des quartiers (les regroupements exclusifs génèrent des ghettos, riches ou pauvres), ou, comme le propose Roland Castro⁵²⁴, la réorientation du budget de la ville vers ses banlieues, pour les équiper, les embellir, leur rendre une identité...

Cette dernière proposition se heurte toutefois à un obstacle important: l'image que la ville construit pour attirer les investisseurs est fonction du prestige du centre historique ou du centre d'affaires, sans considération pour l'état des quartiers adjacents. L'identité d'une ville est réduite à une étroite parenthèse physique, culturelle, avec l'aide des municipalités qui forgent cette image, ce qui amène parfois quelques retournements de bâtons: comment évoquer Lyon sans Vaux-en-Velin, Marseille sans ses quartiers nord, Paris sans la sarcellite, etc.

3. Le relativisme du pouvoir

La démocratie directe demande le partage du pouvoir et hérite du partage des responsabilités, lorsqu'elle fonctionne. Le processus participatif est alors valorisant et intégrateur. Conférer un pouvoir, une puissance, à ceux qui en disposent le moins, c'est également prévenir l'exclusion et l'auto-exclusion qui s'ensuit⁵²⁵. Dans le cas d'une concertation de façade, la participation est au contraire impuissante et très vite démobilisatrice. Elle peut susciter des rancoeurs et l'on parlera de part et d'autre d'échec de la concertation.

⁵²³ Un choix opéré par la ville de Strasbourg pour désamorcer l'intolérance.

⁵²⁴ Civilisation urbaine ou barbarie, op. cité.

⁵²⁵ Stratégie adoptée dans les expériences américaines de développement économique communautaire. Voir J-L. Laville (dir.), 1994. <u>L'économie solidaire.</u> Une pespective internationale, op. cité.

La concertation ne peut fonctionner sans enjeux réels, sans marge de manoeuvre définies et satisfaisantes accordées aux habitants. A cette condition seulement, la démocratie participative est un facteur d'intégration et de cohésion sociale, d'éducation civique, de renouvellement des propositions. Sans elle, l'innovation sociale se prive de pépinière, est rendue à la sécheresse des projets d'experts. L'enjeu politique est de parvenir à des décisions collectives, pertinentes et acceptées.

La question de la démocratie urbaine reste aujourd'hui entière car le levier de la décentralisation s'est pour l'instant enrayé dans les engrenages hiérarchiques des mairies. Des mesures législatives exigeant une participation publique appuyée dans les opérations d'urbanisme, les politiques de la ville et les politiques écologiques, pourraient faciliter le déblocage de la situation.

4. Le relativisme du savoir et de l'expertise

Les services municipaux doutent que les questions d'urbanisme puissent par exemple être débattues en public, car en la matière, l'expertise est nécessaire. Les langages diffèrent et les requêtes des habitants manquent d'altitude, c'est-à-dire de vision urbaine globale.

Cette conviction est normative. Elle établit une forte hiérarchie entre le savoir de "l'expert", en l'occurrence l'urbaniste ou l'architecte, et les connaissances des habitants sur leur ville. Pourtant, la vision de l'urbaniste est parfois moins pertinente que celle des habitants, surtout lorsqu'elle perpétue une école de pensée sans se soucier précisément de la localisation et de la destination du projet. En revanche, cette vision s'améliore souvent au contact des habitants.

Les connaissances implicites et pratiques des riverains sur leur milieu véhiculent de précieuses indications. Le travail de l'urbaniste est de les recueillir et de les expliciter. Une appréhension moins partielle de l'usage des lieux, des besoins et des attendus esthétiques en résultera. Le problème de fond est formulé par Michel Serres: tous les savoirs sont égaux en droit⁵²⁶, une assertion bien loin d'être admise.

On sait par ailleurs que les experts se trompent parfois et qu'ils sont, par l'exercice même de leur profession, orientés⁵²⁷. La pluralité des expertises est donc requise⁵²⁸. Les efforts entrepris par certaines villes en termes d'indicateurs ou de tableaux de bord amorcent le processus. Des

Les savoir manuels, pratiques, religieux, artistiques ne sont pas inférieurs aux savoirs scientifiques et académiques. Atlas, 1994. Julliard, 279 p.

⁵²⁷ P. Roqueplo, 1993. Climats sous surveillance. Economica, 401 p.

Voir à ce sujet Jacques Theys, 1994. Le savant, le technicien et le politique, in: <u>La Nature en politique</u>. Ou l'enjeu philosophique de l'écologie. L'Harmattan, 172 p, pp 49-65.

observatoires indépendants ou populaires pourraient relayer ces premières évaluations, mais ils demandent pour se mettre en place que les procédures de démocratie locale soient déjà avancées: en raison de l'intéressement des populations, mais aussi du partage des responsabilités face à l'évaluation. On imagine mal en effet qu'une municipalité donne ses clefs à ceux qui la jugent si ceux-ci ont un simple rôle d'observation et de sanction électorale. L'évaluation démocratique s'accommode mal d'un système politique purement représentatif.

Comment encourager alors la participation locale des habitants? La ville de Bologne a développé une expérience intéressante, les prémices d'une démocratie électronique⁵²⁹. Les enjeux sont innombrables, comme le souligne Pierre Lévy⁵³⁰: relancer la participation des habitants, démocratiser l'accès aux technologies multimédias et au réseau Internet, donner un contre-média, interactif et non pyramidal, à la démocratie italienne, réformer l'action des services administratifs, construire un intellectuel collectif, pluraliste, souple, en perpétuelle évolution, résultant de l'apport de toutes les voix communicantes sur le réseau, et développer ainsi le dialogue et les facultés cognitives chez les participants.

La ville a donc mis des ordinateurs à disposition du public et des écoles, aux côtés d'animateurs en charge "d'alphabétiser" les intéressés. Via Internet, dont l'accès est gratuit, les politiques urbaines sont présentées par la ville et discutées au sein de groupes thématiques ouverts à tous, dont le nombre de participants s'accroît rapidement⁵³¹. A terme, les propositions des habitants sont destinées à réorienter l'action des services administratifs.

Les promesses de la démocratie électronique sont aussi nombreuses que les obstacles. Si l'instauration d'un dialogue informatique direct avec les citoyens peut être un cheval de Troie dans l'administration, encore faut-il donner à celle-ci les moyens de traiter l'information: le temps de la lire, de l'analyser, d'en rendre compte aux élus, de retenir les propositions pertinentes, d'en débattre à nouveau avec les citoyens, et de parvenir finalement à une politique réellement négociée. Une restructuration des services municipaux s'impose alors. La difficulté, pour l'heure, est plutôt de répondre aux intervenants sans embauche de personnel supplémentaire...

La marchandisation du réseau Internet tend d'autre part à supplanter des utilisations plus généreuses. L'emprise des réseaux illégaux est une difficulté supplémentaire. La ville de Bologne cherche quant à elle à se prémunir contre la privatisation des infrastructures télématiques, qu'elle

⁵²⁹ Sur cette notion, voir P. Lévy, 1994. <u>L'intelligence collective</u>, op. cité.

⁵³⁰ L'intelligence collective, op. cité.

⁵³¹ Cette expérience connaît un grand succès et donne lieu aussi à des rencontres physiques entre les participants, à leur initiative. Voir http://www.comune.bologna.it/

souhaite contrôler pour un usage plus démocratique. Cet espace de liberté est en tout cas le seul à accueillir actuellement les bribes d'un échange citoyen, à l'échelle d'une partie du monde.

Ce dernier scénario est celui d'une maturité démocratique, du pluralisme, de la diversité: celui de l'expression des potentiels humains pour renforcer la démocratie. Son auxiliaire, ou son corollaire est l'adoption progressive d'un principe de relativisme, d'ordre anthropologique. La démocratie participative est un contrepoids précieux à la démocratie représentative. Nous avions vu préalablement que l'action politique s'individualise actuellement, ne passe plus par les partis. Des groupes informels se constituent pour refuser tel ou tel projet, telle consommation, en toute liberté de conscience. Internet est leur média. Le besoin est réel de reconnaître cette forme d'expression, ces résistances, de donner un espace plus grand à la démocratie directe, de mobiliser davantage la société civile.

Les hommes politiques ont pour leur part des difficultés à porter des projets politiques, leurs marges de manoeuvre étant trop restreintes. Ces marges s'étalonnent en effet sur une organisation du monde qui dépend de l'économie néolibérale. Elles autorisent certains effets correctifs, insuffisants face aux problèmes actuels de la précarité, de l'exclusion, de la dégradation de l'environnement planétaire. L'économie mondiale prétend quant à elle à davantage de pouvoir, en se disant redistributive, capable de résorber le chômage, à condition que les derniers barrages étatiques s'effacent devant elle, que la croissance et la consommation "décollent".

Comment croire à ces affirmations, quant les inégalités se creusent de jour en jour, à toutes les échelles de l'espace géographique? La croissance économique n'endigue ni la pauvreté, ni la détresse sociale, ni la violence urbaine: les Etats-Unis le prouvent amplement.

Il est important de faire vivre d'autres visions du monde et de s'appuyer sur elles, de dessiner des alternatives, de confronter les projets, leurs coûts et leurs avantages, de ne pas donner la priorité systématique aux logiques de marché, avec pragmatisme, dans un premier temps. Reconsidérer la place de l'économie locale et celle des économies non marchandes est à nos yeux essentiel dans la lutte contre le chômage et l'exclusion. La société civile, dotée d'un pouvoir plus grand, pourrait légitimer par sa pression des décisions politiques plus fermes.

Le levier de ce scénario est donc l'affirmation d'une démocratie participative, à l'écoute des valeurs émergentes dans la société, des besoins réels, des objectifs et des horizons des habitants, des visions du monde, des résistances, des initiatives engagées, des solutions mises en oeuvre. Cette écoute est primordiale afin que les décalages ne s'accroissent pas trop entre les représentants politiques et leurs électeurs, entre l'intérêt général encadré par les lois économiques et les intérêts collectifs qui s'expriment sur le terrain.

Le second levier est l'éducation de tout un chacun à des formes de vie collective, par la participation locale, associative ou informelle, politique ou culturelle, par les réseaux d'échanges de savoirs ou les réseaux d'échanges informatiques. Cette éducation non institutionnelle à la pluralité, au relativisme, est somme toute une éducation pratique à l'anthropologie.

Elle a besoin d'espaces d'expression: de locaux "jeunes", de cafés et de restaurants associatifs, de lieux non structurés, à la libre disposition du public, de salles de réunion à usage associatif, d'espaces de discussion pour chaque politique et projet urbains, d'ordinateurs à la disposition de tous, connectés à Internet et aux boîtes aux lettres des élus, etc. Ces lieux d'exercice de la citoyenneté manquent cruellement à la ville et aux quartiers en difficulté, où l'absence de lieux entrave souvent la constitution de projets collectifs, d'entreprises d'insertion, ou d'activités associatives. Pour créer une activité, il faut souvent disposer d'un espace et cette prēmière condition fait barrage à de nombreux projets. Il est important de construire ou de réserver des locaux d'activités dans les quartiers d'habitat social, dans un premier temps.

Les marges de manoeuvre du scénario sont fonctions du temps et des espaces dégagés pour se rencontrer, s'exprimer, pour laisser jouer, au-delà de la participation politique, une participation "sociale" 1532. Il est possible d'élargir les espaces dédiés à une éducation collective, non institutionnelle, à un développement cognitif "choisi". Nos marges de manoeuvre dépendent aussi de l'aptitude à relativiser nos solutions en situation d'échec et à faire appel à tous, pour qu'adviennent d'autres solutions.

⁵³² Selon G. Roustang, J-L Laville, B. Eme, D. Mothé, B. Perret, 1996, <u>Vers un nouveau contrat social</u>, op. cité. Ce terme regroupe la participation associative, les groupes informels, les réseaux d'échanges de savoir, les groupes de discussion informatiques, etc.

Les contradictions à surmonter sont d'ordre anthropologique. Comment être d'ici et d'ailleurs? Comment valoriser les différentes identités culturelles tout en adoptant un relativisme culturel? Comment appartenir à une culture et être capable de s'en distancier? Si les cartes identitaires semblent brouillées, sans doute faut-il rappeler l'évolution permanente des identités et des cultures, leurs chevauchements et leurs croisements, et rappeler aussi que le terme multiculturel peut s'appliquer à l'homme, tout autant qu'à la ville, au terme d'un parcours éducatif dans doute.

La plausibilité du scénario est faible, tout en traduisant, comme pour les autres scénarios, des évolutions réelles, des tendances émergentes. Il reste à convaincre ceux qui ignorent tout du relativisme anthropologique, et ceux qui ne veulent rien savoir de la décentralisation des pouvoirs... On peut penser que seuls le métissage de plus en plus grand de nos sociétés, les échanges et les interdépendances accrues nous conduiront à découvrir progressivement un mode d'être ensemble qui ne porte pas préjudice à l'une ou à l'autre culture, dans une hypothèse optimiste.

Conclusion: des articulations spatiales, temporelles et humaines

Dans une ville topologique, vêtue d'un manteau végétal et d'une cape d'Arlequin, déroulant une mosaïque de cultures et de natures, trois types de coutures, ou d'articulations sont à l'oeuvre... Une image, ou une lecture de la ville "durable" en résulte, gouvernée comme chacun des scénarios par un principe de proximité:

Le développement topologique travaille à instaurer une double solidarité, humaine et écologique. Celle-ci progresse, dans notre scénario, au rythme de la construction de solidarités spatiales, territoriales, à même de réarticuler ce que nos représentations mentales et nos pratiques économiques ont dissocié, par simplification abusive, dans un souci d'opérationnalité. Le morcellement des territoires, l'accroissement des disparités urbaines obligent à concevoir aujourd'hui des reprises, des coutures, pour construire un continuum à l'intérieur du tissu urbain, mais aussi entre les pôles de développement urbain et l'ensemble de l'hinterland, terres ou mers, dont ils usent et abusent. La question d'un développement topologique se pose à nos yeux aussi bien à l'échelle de l'aménagement du territoire qu'à celle de l'aménagement urbain, c'est-à-dire finalement, en raison de l'interpénétration des échelles, à tous les niveaux⁵³³ de l'aménagement des territoires, du lieu au globe.

La ville renaturée ajoute à cette solidarité ou cohésion spatiale la question de l'articulation des temporalités naturelles et urbaines. Le temps de l'épuration, des recyclages, le temps de l'adaptation des milieux, la durée de vie d'un produit, d'un déchet, d'une radiation, ne peuvent plus être ignorés. Les problèmes écologiques globaux qui se profilent en témoignent. Comme une infinité de techniques naturelles sont déjà à disposition, très performantes, en majeure partie inutilisées par l'homme, le scénario propose de puiser dans ce stock, pour des gains inédits de fiabilité de nos technologies dans la durée. Un couplage très fin des techniques naturelles et humaines peut permettre d'ajuster les évolutions humaines au devenir naturel, et constituer le fondement technique d'une nouvelle éthique, écologique. Ce couplage serait une des formes d'expression contemporaine des complémentarités nature-culture, à côté d'une culture citadine de la nature. La partie visible de la nature en ville semble promise quant à elle à un développement progressif, à mesure du renforcement des sensibilités écologiques.

⁵³³ Solidarités transfrontalières, Est-Ouest, méditerranéennes, etc.

La ville multiculturelle travaille à son tour sur des articulations non plus spatio-temporelles, mais humaines: articulations de tout un chacun au collectif, et articulations en chacun d'un pouvoir politique, d'une activité sociale et/ou économique et d'un développement cognitif. La finalité de ce scénario est la diversité intrinsèque (le relativisme) et extrinsèque (le pluralisme) des savoirs et des opinions nécessaires à une conduite démocratique des collectifs.

Actif dehors comme à domicile, habitant le monde derrière sa console, mais gardant le sens des lieux, le citadin du XXI° siècle échappera sans doute aux catégories qui partagent notre vie en sphères publique et privée, collective et individuelle, globale et locale, ou même en sphères d'activités distinctes. A ses yeux, sinon aux nôtres, et dans l'optique d'un développement durable, le social est peut-être l'avenir de l'économie, la nature, l'avenir de la technique, le savoir, l'avenir de la politique... Si les deux premiers scénarios nous invitent à une révision de nos représentations spatio-temporelles, le troisième nous engage à une fusion des catégories induites par trop de dissections dans l'espace et le temps humains.

Enfin, l'approche relativiste rejaillit en boucle sur l'approche topologique, en nous rappelant que tout point de vue est situé. C'est à nos yeux le sens de l'universalisme écologique, comme de ses courts-circuits entre global et local, ses deux chevilles ouvrières. C'est un universalisme au sens propre, puisque nous appartenons tous à un même univers, un universalisme au sens faible, puisqu'il respecte la diversité des cultures, et un universalisme au sens fort, si l'on comprend la solidarité qui le sous-tend.

Conclusion générale:

bifurcations prioritaires, blocages, leviers et marges de manoeuvre.

Nous espérons avoir montré que la ville durable n'est pas seulement une ville qui mènerait une politique d'environnement urbain, mais que cette préoccupation initiale la conduit à redéfinir l'ensemble de sa politique et à poser la question d'un choix de modèle de développement. Il n'est pas irréaliste de poser cette question. Chaque jour, des choix se jouent dans nos gestes et consommations individuelles, dans la gestion urbaine, ou chaque année, dans l'allocation des budgets publics. Trois grandes bifurcations peuvent être à notre avis opérées pour amorcer un développement durable en milieu urbain:

La première est le passage à une mobilité non polluante. L'équipement renforcé des villes en transports en commun et voies cyclables peut permettre de restreindre, puis de supprimer la circulation des voitures dans les centres historiques, dans un premier temps, avant de réduire le trafic dans certains quartiers périphériques. L'acceptation sociale de ces mesures n'est pas en soi un facteur de blocage, certaines villes ayant réussi à convaincre les habitants de la nécessité de limiter le trafic automobile. Les usagers de la voiture peuvent consentir à faire un effort si une information sur les risques liés à l'effet de serre, les effets pathologiques de la pollution automobile locale et régionale, les diverses nuisances et coûts induits⁵³⁴ de l'automobile en ville, se diffuse largement. Des mesures de restriction de la circulation automobile peuvent être bien acceptées si des alternatives réelles et pratiques existent pour se déplacer. La loi sur l'air, en étant plus contraignante, peut amorcer une évolution et éveiller une conscience des enjeux de la mobilité quotidienne.

L'équipement des territoires en infrastructures denses de transports en commun pourrait permettre de reconvertir graduellement l'activité et les emplois de l'industrie automobile, et de ses filières associées. Cette transition n'aura pas lieu si des pressions politiques ne jouent pas. Des moyens de locomotion "propres" ont peu de chances de voir le jour si des contraintes ne sont pas posées. Il serait très utile d'animer un débat de société sur la place de l'automobile en ville, en

Les transports routiers sur le territoire national ont des coûts externalisés qui s'élèvent jusqu'à environ 10% du PIB, selon les pays. OCDE, CEMT, 1995. <u>Transports urbains et développement durable</u>, op. cité.

exposant aux citoyens tous les tenants et les aboutissants de cette question. Le blocage qu'imposent actuellement l'industrie automobile et les pays pétroliers doit être présenté clairement au public, comme un des éléments du débat.

La deuxième bifurcation consiste à appuyer le développement des économies locales, comme le propose le rapport européen sur les villes durables, afin de tenter de résoudre le problème du chômage par d'autres voies que celles de l'économie de marché mondialisée. Cette économie génère le chômage et ne peut le résorber sans porter atteinte aux droits du travail: suppression du salaire minimum, dérégulation des conditions de travail, travail clandestin au service de l'économie de marché, à l'image de ce qui se pratique aux Etats-Unis⁵³⁵. En revanche, l'économie publique, l'économie solidaire et l'économie locale de marché peuvent prendre en charge les exclus de l'économie mondiale. Le développement de l'économie locale est à notre avis une réponse pertinente au chômage. On peut dans cette optique adopter trois types de mesures:

1. Pour les populations les plus en difficulté, il serait judicieux d'appuyer la mise en place d'une économie solidaire, non marchande, auto-organisée, productive de biens, de services et d'activités. Prenons un exemple: le système LETS⁵³⁶, né au Canada en 1976, a instauré des réseaux communautaires d'échanges de savoirs et de services fondés exclusivement sur le troc, garantissant un accès pour tous à certains biens économiques et culturels. Ils fonctionnent dans de nombreuses villes, dans certains arrondissements de Paris, par exemple. En s'adressant à ce réseau, on peut bénéficier de nombreux services à la condition de rendre autant de services à différentes personnes du réseau, selon ses compétences⁵³⁷. L'économie solidaire existe⁵³⁸, elle est opérationnelle et s'avère particulièrement précieuse pour développer notamment toutes les zones mal irriguées par le marché.

⁵³⁵ Voir à ce sujet S. Sassen, 1996. <u>La ville globale.</u> New York, Londres, Tokyo, op. cité.

⁵³⁶ Local Exchange Trading System, système d'échange commercial local.

⁵³⁷ On peut apprendre à manier un logiciel en échange d'une réparation de plomberie, échanger des cours de langues contre des cours de musique, etc. Plus les personnes affiliées au réseau sont nombreuses, plus les possibilités sont grandes. A Paris, les relations sont régulées par des bons d'heures de travail qui s'échangent.

538 On peut se référer à ce sujet aux travaux de Jean-Louis Laville et de son équipe, précédemment cités.

A défaut d'emploi pour chacun, il est indispensable de créer des activités, c'est-à-dire des espaces de productivité et de reconnaissance pour chaque habitant. La politique publique, au-delà des emplois publics qu'elle s'efforce de mettre en place, peut appuyer fortement les initiatives associatives ou solidaires qui créent des activités. Il est tout à fait possible de vivre et de s'épanouir même en ayant un accès restreint aux biens du marché. Diversifier les stratégies de lutte contre le chômage est nécessaire car il est improbable que chacun puisse trouver un emploi au sein de l'économie de marché ou de l'économie publique, un emploi dans les normes du droit du travail.

Lutter contre l'inactivité, et non seulement le chômage, -l'inactivité subie-, permettrait d'une part d'enrayer les processus d'exclusion, de maintenir les personnes dans le circuit d'une production économique, de développer leurs potentialités, leurs expériences, leurs connaissances, et d'établir ainsi de réelles passerelles entre l'économie de marché et les autres formes d'économie.

L'économie associative est par exemple en Suède un des principaux outils mis au service du développement urbain durable. Le travail associatif sensibilise les populations au développement durable, initie des actions écologiques et emploie des chômeurs: c'est un exemple de stratégie "triplement gagnante", sur un plan écologique, social et économique, si l'on élargit notre vision de l'économie.

2. Pour faciliter le développement local, l'économie publique peut introduire d'autres règles dans les jeux de la concurrence. Les municipalités peuvent par exemple imposer des clauses écologiques et sociales dans tous les marchés publics, comme cela se pratique à l'occasion⁵³⁹. Elles peuvent faire davantage appel aux entreprises d'insertion, aux services associatifs et aux entreprises locales.

⁵³⁹ Clauses sociales pour le chantier du tramway de Strasbourg et pour certains chantiers de construction, dont le parlement européen, ayant permis d'embaucher quelques centaines de chômeurs; clauses écologiques dans les villes suédoises, ayant pour effet de favoriser l'économie locale, puisque les transports de biens sont polluants.

Un exemple: la majeure partie des budgets consacrés aux Contrats de ville, en France, finance la réhabilitation des HLM⁵⁴⁰. Il est d'une part possible d'impliquer davantage les jeunes volontaires des cités pour mener à bien cette réhabilitation, afin que l'argent "social" du Contrat de ville bénéficie effectivement aux habitants des cités, et non à quelques entreprises privées (souvent des grands groupes). Fournir du travail à ceux qui en ont le moins devrait être une priorité. D'autre part, développer les activités économiques dans les quartiers, les commerces associatifs, les services de proximité, les spectacles culturels mis en scène par les jeunes, c'est-à-dire la créativité sous toutes ses formes, est une priorité plus grande que la réhabilitation des logements. Un cadre de vie "réhabilité" n'enraye pas les difficultés de vivre, et la lente destruction d'une population inactive.

3. Les municipalités doivent être enfin en mesure de renforcer directement l'économie locale, comme le propose le rapport européen sur les villes durables. Elles doivent avoir la latitude de revitaliser économiquement des quartiers faibles, en aidant au maintien des activités, par diverses exonérations, subventions, en finançant des locaux commerciaux dans les quartiers qui en sont dépourvus, afin de rendre ces commerces viables. Les commerces de proximité sont d'utilité publique⁵⁴¹: il faudrait les considérer comme des équipements parmi d'autres. On peut aussi subventionner des commerces associatifs, tenus par la population des quartiers.

Les villes doivent pouvoir agir comme des acteurs économiques, au service du développement local. Elles doivent être en droit de s'opposer à l'implantation d'un grand nombre d'hypermarchés, d'appuyer le petit commerce, etc. Elles peuvent être aidées par des réglementations plus strictes. au niveau national, sur la grande distribution commerciale.

Les outils qui peuvent renforcer l'économie locale et les emplois locaux sont nombreux⁵⁴², en faisant appel conjointement à l'économie locale de marché, à l'économie publique et à l'économie solidaire. La réduction du temps de travail, à l'échelle nationale, est une bifurcation importante pour appuyer une meilleure répartition du travail.

⁵⁴⁰ La somme consacrée spécifiquement à la lutte contre l'exclusion étant de l'ordre de 5% du budget, à Strasbourg

par exemple.

541 Ils assurent une vie de quartier, un contrôle social de la rue, procurent quelques emplois, modifient notablement le

⁵⁴² Comme s'applique à le montrer le rapport européen sur les villes durables.

La troisième bifurcation est celle de la démocratie participative. Nous vivons une crise de légitimité des élus et de l'Etat, une crise de l'autorité qui est une tendance sociétale, parallèlement à l'affirmation de l'individualisme. Au fil de l'histoire, nous nous sommes libérés de l'autorité de la nature, grâce à la science et à la technique, de l'autorité de la religion, principalement à cause de la science, de l'autorité du père, en fondant des familles mononucléaires, puis monoparentales, de l'autorité du roi, en instituant la République, de l'autorité de la communauté, grâce à la vie urbaine, et aujourd'hui nous aspirons à nous libérer de l'autorité étatique. Il est pourtant une autorité que nous acceptons sans ciller: celle du marché. Le féodalisme était fondé sur un consentement religieux, l'Etat, sur un consentement idéologique, le marché repose sur un consentement économique: la consommation de masse des individus. Sans ce consentement, cette forme d'autorité⁵⁴³ serait menacée à son tour. Actuellement, elle est en rivalité avec l'Etat et le délégitime.

Face à cette situation, la stratégie la plus raisonnable est de décentraliser le pouvoir étatique, pour se rapprocher des citoyens et regagner une légitimité. Cependant, les maires, à mi-parcours, s'opposent à une réelle décentralisation. Lorsqu'ils sont légitimes, qu'ils soient de même couleur politique ou d'une couleur opposée à celle de la majorité des habitants⁵⁴⁴, la collectivité est à peu près gouvernable. Mais le sentiment d'illégitimité des élus a tendance à croître. Leur autorité est remise en question, notamment parce que les électeurs ont conscience que les lois du marché prévalent sur les choix politiques.

Ce constat alimente deux types de réactions, qui peuvent donner lieu à deux évolutions fort contrastées. La première attitude est une demande d'autorité renforcée, qui conduit à un vote d'extrême-droite. Le Front National exploite l'illégitimité des élus et suscite un vote refuge, un espoir de retrouver une autorité perdue: une autorité forte qui crée simultanément son objet, c'est-à-dire un bouc-émissaire sur lequel exercer sa puissance⁵⁴⁵. La deuxième attitude est de prendre acte du fait que l'autorité politique faiblit et de travailler à la transformer en autorité partagée, collective.

⁵⁴³ Travailler pour consommer, utiliser son temps de vie pour accumuler un capital...

Ces inversions montrent que les clivages politiques sont parfois moins importants que la légitimité des élus.

⁵⁴⁵ Il est inutile de préciser que si cette autorité s'affirmait vraiment, elle deviendait très vite intolérable et bien plus illégitime encore, car notre société supporte de plus en plus mal l'autorité.

Il est nécessaire à nos yeux de poser ce constat en ces termes, de réformer la démocratie pour la rendre beaucoup plus participative, car symétriquement se profile une menace inverse et réelle, celle du fascisme. La démocratie demande à évoluer car les incompréhensions sont grandes. Il n'est pas superflu de parler, de débattre, de décider collectivement, d'expérimenter de nouvelles idées, les anciennes ne parvenant pas à endiguer le chômage et l'accroissement des inégalités.

La question d'un plus grand partage du pouvoir, c'est-à-dire d'une décentralisation qui va à son terme, porte différents enjeux: retrouver une légitimité politique, un sens de la démocratie, réveiller l'intérêt pour la vie publique, la citoyenneté, susciter des synergies, prendre des décisions adaptées très finement à la connaissance des situations locales et des besoins locaux, en mobilisant les idées des habitants, des associations, des acteurs de terrain, accorder enfin une plus grande considération à chacun. C'est le manque de reconnaissance qui donne naissance à la violence ou à des votes d'extrême-droite: l'impression de ne pas être écouté, de ne compter pour rien, ni économiquement, ni politiquement, dans les quartiers difficiles. Les cités ont souvent le sentiment d'abandon, voire, plus grave, de sacrifice⁵⁴⁶.

L'espace politique, comme l'espace économique, est un espace de reconnaissance. Il serait beaucoup plus efficace, par exemple, d'allouer le budget d'un Contrat de ville en fonction des demandes, des projets et des initiatives locales, en mobilisant les jeunes sur les potentialités offertes par ce Contrat, sur les activités qu'ils vont pouvoir déployer par eux-mêmes, en les amenant à définir la politique de quartier qui serait à leurs yeux la plus pertinente, plutôt que de leur livrer tel ou tel équipement visant à mettre le quartier aux normes sociales. Les quartiers en difficulté sont un enjeu majeur pour la ville durable, et cela doit se traduire budgétairement, avec la plus grande attention portée à l'affectation des budgets, qui demande à être discutée démocratiquement.

Les projets d'urbanisme et les projets architecturaux peuvent être également choisis avec les habitants, au terme de concertations qui n'imposent pas une vision de la ville. La démocratie

⁵⁴⁶ Voici les mots, parmi d'autres, terribles, d'une habitante d'un de ces quartiers, responsable associative, née dans la rue où elle travaille actuellement:

[&]quot;Ces jeunes qui meurent dans la cité, c'est grave. Il y a pas mal de décès. Le trafic, il est visible, les mercedes aussi... Les gens gueulent, il n'y a pas de loi du silence. Il y a des seringues partout, dans les cages d'escaliers, les gosses qui se piquent avec... Il existe des permanences, des points d'écoute, pas vraiment de réactions. C'est devenu banal. Si on attend trop, ça devient banal... Avec la brigade anticriminelle, ça se passe mal. Ils provoquent sans arrêt. Eux, ils sont là. Les autres, non. Dans la brigade des stupéfiants, il n'y a que 7 inspecteurs pour tout le département... On fait comme du sacrifice, avec ces jeunes... ils sont sacrifiés par tous. (...) Il y a un manque d'ambition pour les quartiers. Deux cinémas ont disparu. A la campagne, il y a plus de moyens qu'ici. Les Centres sociocu (culturel), c'est misérabiliste. C'est trop social, ça suffit pas... Qu'on nous donne de l'espoir, m...!"

locale a un sens très concret: elle signifie que les habitants doivent pouvoir décider, ou constituer un élément de poids dans les décisions qui affectent leur quartier ou leur ville, que ce soit pour les politiques urbaines, les politiques écologiques ou sociales.

"Pour bâtir la ville écologique, il faudra de l'imagination, alors que les doutes à l'égard du gouvernement représentatif découragent l'initiative, l'innovation et la créativité" constatait récemment L'OCDE⁵⁴⁷. Nous souscrivons à cette observation pour des raisons différentes de celles mises en avant par l'OCDE. Nous ne pensons pas que l'innovation, la créativité, les alternatives capables de bâtir la ville durable viendront du marché, mais qu'elles naîtront au contraire de la résistance au pouvoir unique du marché, de la reconnaissance des potentiels, de l'innovation, de la créativité locales dans tous les quartiers urbains, notamment les quartiers en difficulté. Le pouvoir des maires est trop fort en France. Il ne doit pas pour autant s'effacer devant les contraintes économiques, il doit plutôt convoquer la société civile, ceux qui y sont prêts, afin de décider ensemble d'un autre avenir. Les quartiers en difficulté en ont l'énergie.

Les élus ne semblent pas pouvoir répondre, seuls, aux défis actuels d'un gouvernement urbain, à l'heure où les problèmes se multiplient et se complexifient. Beaucoup d'auteurs s'accordent à souligner le besoin d'une gestion participative, procédurale, selon François Ascher, cognitive, selon Pierre Lévy. Cette participation demande une forte revitalisation des procédures démocratiques de quartier⁵⁴⁸ et des consultations à l'échelle de l'agglomération, pour donner conscience de l'envergure et de l'interconnexion des politiques. Elle peut aussi s'appuyer sur les réseaux télématiques, à l'image de ce qu'a entrepris la ville de Bologne, avec succès. Ces formes de démocratie, locale, métropolitaine ou électronique, ne s'excluent pas mais sont complémentaires.

⁵⁴⁷ OCDE, 1996, op. cité, p 26.

La concertation entreprise dans ce sens par la ville de Strasbourg montre que la mobilisation est forte, les idées nombreuses et pertinentes, que les conflits de point de vue entre la municipalité et les habitants sont réels (notamment sur le choix imposé du projet de l'architecte Gregotti), que certaines questions parviennent à se dénouer (la restriction de la circulation automobile au centre ville). Cette procédure démocratique est très précieuse. On pourrait souhaiter qu'elle soit encore plus démocratique, qu'elle prenne acte du point de vue des habitants (qui ne sont pas particulièrement fermés aux questions d'urbanisme puisque les associations de quartier défendent le projet de Christian de Portzamparc...).

Ces trois bifurcations sont à nos yeux les priorités qui se dégagent d'une réflexion sur la ville durable: prendre des mesures visant à limiter l'effet de serre et les innombrables nuisances automobiles qui affectent la ville; expérimenter de nouvelles solutions pour lutter contre le chômage et l'inactivité en appuyant l'économie locale, plurielle; donner la parole et un pouvoir aux habitants, pour relégitimer l'action politique et instituer un sens collectif d'une part, initier de réelles dynamiques d'autre part. Les politiques sociales qui se surimposent sur les quartiers en difficulté ont peu d'emprise sur les problèmes. Il est possible de procéder autrement, en faisant appel aux ressources de l'économie solidaire et associative, aux projets des habitants, que l'intervention politique et administrative peut relayer.

Après avoir posé ces premières alternatives, évoqué les difficultés économiques et politiques qu'elles rencontrent, il est nécessaire de rappeler les principaux facteurs qui bloquent leur mise en oeuvre, avant de rechercher des leviers d'action.

Les blocages

La privatisation de la ville, ou le primat de l'économie:

La privatisation de la ville prend plusieurs formes: privatisation des services publics, des espaces publics, de quartiers entiers aux Etats-Unis, des sociabilités, de manière plus générale. Cette tendance réduit bien sûr le champ de la puissance publique et peut dissoudre la ville, qui perd son sens collectif. Le marché n'a pas besoin de la ville durable. Il se satisfait d'un quartier d'affaires, de services haut de gamme et de la proximité de la main d'oeuvre. Si une partie de celle-ci vit et travaille dans un ghetto, comme aux Etats-Unis, cela ne nuit pas à sa santé. La privatisation de la ville entérine sa disparition. La ville devient alors le vestige d'une organisation publique. Ce modèle d'outre-Atlantique peut-il nous garder d'affaiblir l'intervention publique?

L'organisation communale:

La taille de l'institution administrative, politique, ne correspond plus à la taille de la réalité urbaine, un peu partout dans le monde et très particulièrement en France. Nous avons eu l'occasion de souligner l'absence de solidarité d'une commune à l'autre au sein de la même agglomération. Il est important d'instituer des solidarités politiques et financières à trois niveaux: au niveau de l'agglomération, pour former une seule entité administrative, au niveau des régions urbaines, qui épousent la taille des bassins d'emplois, et au niveau des arrière-pays dépendant des pôles urbains, ceci afin d'éviter un découplage entre le développement des régions urbaines et des territoires.

La vue à court terme:

L'absence de visualisation des mutations actuelles est grande et implique simultanément le recours à des solutions adaptées à des situations passées. Il existe un décalage de plusieurs décennies entre la prise de conscience des problèmes et l'ébauche de leur solution, ce qui manifeste un manque d'ouverture du champ politique au moyen terme, aux visées prospectives. Les fuites en avant sont nombreuses, que ce soit pour l'industrie automobile, le nucléaire, la croissance qui doit résorber le chômage. Peut-on oser d'autres orientations?

L'absence de relais:

En France, le développement durable ne connaît aucun relais important, dans la recherche, l'éducation et les médias. C'est à peu près le silence. Soit les propositions qui émanent du développement durable sont mal connues, soit elles sont banalisées, afin de les réduire à des idées connues, soit elles sont écartées, en raison de leur potentiel utopique⁵⁴⁹... Les questions de développement durable ne sont pas assez entendues ni discutées, qu'on soit d'accord ou non avec leur optique. Dans ces conditions, comment les citadins ou les élus peuvent-ils les connaître, les porter et les promouvoir?

⁵⁴⁹ Elles affirment pourtant un réalisme écologique et social différent, il est vrai, du réalisme économique.

Les leviers d'action

Différents leviers sont pourtant à disposition, susceptibles d'enclencher des dynamiques nouvelles s'ils étaient actionnés. Le levier central est à notre avis celui qui a trait à la diffusion de l'information, par les moyens que nous exposons.

La fiscalité écologique:

La stratégie nationale du développement durable 550 énonce: "la fiscalité, outil majeur de l'intervention publique en société de marché".

Il semble que la fiscalité soit le premier des outils dans un contexte où il devient difficile de développer des projets politiques avec des outils politiques. Il existe deux projets fiscaux, l'un très ciblé, l'autre plus élargi, dont l'efficacité est à la mesure des taxations choisies.

Le premier est l'écotaxe sur les énergies fossiles. Ce projet a été longuement discuté dans l'Union Européenne, tout en étant pour l'instant refusé. Il limiterait à terme l'utilisation de ces énergies, ce qui pourrait apporter un bol d'oxygène à l'effet de serre.

Le second est la taxation des ressources naturelles, assortie d'une détaxation symétrique du travail. Taxer les ressources conduirait à les économiser, à limiter les déchets, en concevant des produits "dématérialisés", moins gourmands en matériaux et en énergie. Détaxer le travail permettrait de donner un peu d'oxygène à l'emploi, cette fois.

Une politique d'information et de mise en débat:

Ce levier est à notre avis le plus important. L'idée que le développement durable peut devenir un objectif démocratique, un projet politique, suppose un véritable accès à l'information, plurielle, contradictoire, mettant en jeu des questions de société. L'information dont dispose les "experts" doit parvenir à l'ensemble de la société civile. Jacques Theys conseille une "mise en débat public des connaissances" 551. Aucune responsabilisation majeure des différents acteurs ne peut être

⁵⁵⁰ Février 1997, op. cité, p 14.

Entre "gouvernance" et "ingouvernabilité". Quelle forme de "gouvernement" pour les changements globaux? mai 1997, 36 p.

attendue si les enjeux de société ne sont pas posés. Il est possible d'utiliser les canaux médiatiques afin d'ouvrir un débat, et de concurrencer les annonces publicitaires.

L'information est un facteur clé, comme le souligne la Commission Française du Développement Durable⁵⁵². Mais la disponibilité de l'information, la "transparence" ne sont pas suffisants, rappelle le rapport européen sur les villes durables. L'information doit aller au devant du public, s'exposer, susciter des réactions, contrecarrer les lieux communs, créer un espace de discussion.

Toute information participe à une formation. La formation, et non l'information, fait prendre pleinement conscience des enjeux. Il est important de développer une formation sur les questions de développement durable, au sein des institutions (formations professionnelles, écoles, universités) mais également à l'extérieur: par la formation associative, les réseaux d'échanges de savoir, la participation politique et sociale⁵⁵³. Les questions doivent rester ouvertes: le développement durable n'est pas un savoir, mais un réel questionnement.

Une politique d'information sur le développement durable développerait par exemple les actions suivantes:

1. La mise en place de relais médiatiques et éducatifs

Des débats politiques peuvent être organisés sur différents thèmes attenants à la ville et au développement durable, relayés par les médias: effet de serre, guerres de l'eau, agriculture biologique, déchets toxiques, droits du travail à l'échelle mondiale, droit à l'information, étiquetage et labelisation des produits de consommation, exclusion, habitat précaire dans les mégalopoles, intégration des sans-abri, économie solidaire, économies locales, etc. Ces débats doivent viser à instaurer un débat public et à ouvrir simultanément des horizons, en envisageant publiquement les réponses qui peuvent être apportées à des problèmes plus ou moins confusément connus.

Des programmes de recherche peuvent être parallèlement lancés sur ces sujets, afin de stimuler la communauté scientifique et les sciences humaines. Former les professeurs d'école, de collèges et de lycées est également nécessaire si l'on veut introduire les questions de développement durable au sein des programmes scolaires, dans les disciplines existantes, par exemple en géographie et en économie, et en créant des enseignements spécifiques d'écologie scientifique et humaine.

Contribution au débat national. Eléments de bilan, 1996, op. cité.
 G. Roustang, J-L Laville, B. Eme, D. Mothé, B. Perret, 1996, Vers un nouveau contrat social, op. cité.

2. Des campagnes de sensibilisation, à tous les échelons: national, régional, local.

L'information publique peut être affichée dans les rues, sur des panneaux municipaux, et dans les médias. Afin de créer un contexte de responsabilisation collective, on peut dans un premier temps exposer certaines données, après avoir mis en place des systèmes d'information, ville par ville: la pollution atmosphérique quotidienne, par exemple, la quantité d'eau et de déchets consommés et leur évolution temporelle, les consommations énergétiques de pointe, le nombre de voitures sur les routes et la quantité d'émissions polluantes rejetées, le nombre et la gravité des accidents, etc. Les données sociales sont plus délicates à exposer, en raison des effets de stigmatisation.

Ces informations peuvent être suivies par la présentation d'actions municipales, régionales ou étatiques: débats publics, invitations à participation, plans d'action, initiatives associatives, évaluations et évolutions des situations. Les médias doivent être appelés à relayer ces informations. Afin de ne pas ternir le quotidien, une place importante peut être accordée à la formulation d'alternatives, aux exercices de prospective. L'enjeu est de susciter un débat, de donner beaucoup plus d'importance aux questions de société par rapport aux faits d'actualité dans les médias, de rompre l'indifférence et l'impression d'impuissance collective.

Il est possible encore d'entreprendre des campagnes contre-publicitaires, à l'instar de la ville de Fribourg par exemple, qui a lutté avec succès contre les emballages inutiles de certains produits de consommation, par des campagnes d'affichage et d'information. Cette pression est utile car elle entraîne des reconversions économiques. Si par exemple les nuisances chiffrées que provoque l'automobile étaient affichées de manière visible dans la ville, ainsi que leurs différents impacts, des comportements plus responsables verraient le jour. Une loi doit autoriser les campagnes contre-publicitaires, à l'image de celle menée par Fribourg, dans la mesure où l'information affichée est vérifiée.

Aujourd'hui, l'attitude inverse s'observe, à savoir les incitations publiques à l'achat d'automobiles, financières et publicitaires dans le cas des journaux télévisés d'information qui présentent les derniers prototypes automobiles. Le devoir du citoyen est quasiment d'acheter une voiture pour faire tourner l'industrie, de consommer toujours plus pour relancer la croissance.

Cette approche est à notre avis contraire à celle d'un développement durable, qui cherche à modifier les choix de consommation afin de les soumettre à des critères sociaux et écologiques.

Elle génère directement l'irresponsabilité des individus. Nous avons expliqué au cours de cette recherche comment, dans le cadre d'un développement durable, la création d'emplois ne s'appuie pas sur la croissance économique actuelle mais sur le développement local, l'économie plurielle, les services de proximité, les grandes infrastructures de transports en commun, etc.

3. L'étiquetage et la labelisation des produits de consommation.

L'étiquetage et la labelisation, sociale et écologique, apparaissent dans certains pays, ou pour certains produits⁵⁵⁴ et demandent à se généraliser. Ils nécessitent des enquêtes très poussées, qui pourraient être financées, au titre de la création d'emplois, par une taxe sur tous les produits et services, prélevée par exemple sur la TVA. Cette taxe de contrôle permettrait d'évaluer les produits, en respectant un barème, et en signalant leurs caractéristiques: lieux de provenance; respect ou non des droits du travail; usage de ressources non renouvelables; déchets toxiques générés par le process ou le produit; recyclabilité; etc.

Les Pays-Bas proposent à ce sujet une législation, d'autant plus efficace qu'elle serait européenne. Ce système n'est pas coercitif: les produits étiquetés négativement seraient toujours sur le marché. Simplement, les consommateurs achèteraient en toute conscience et, à terme, on peut penser que les critères de concurrence se modifieraient.

Il s'agit en fait d'introduire beaucoup plus de moralité dans les produits en affichant leurs caractéristiques. Il n'est pas absurde de parler de produit amoral⁵⁵⁵: nous entendons par ce terme les produits qui ne respectent pas les règles morales d'une société. Il est anormal que les règles qui s'appliquent sur le territoire ne s'appliquent pas aussi à tous les produits ou services consommés sur le territoire. Il ne s'agit pas de réintroduire des barrières douanières, mais de donner aux consommateurs les éléments d'un choix.

Agriculture biologique, produits "d'Artisans du monde", etc.
 Voir à ce sujet Bruno Latour, <u>La clef de Berlin</u>, La Découverte, 251p.

4. Les procédures d'évaluation.

Afin que les points précédents puissent être développés avec la plus grande objectivité possible, la pluralité de l'expertise est indispensable. Elle est une condition du débat. Jacques Theys souligne que de nombreux obstacles s'opposent actuellement à la mise en oeuvre de contre-expertises⁵⁵⁶. Ces expertises de toutes natures (scientifiques, politiques, économiques, associatives, publiques) représentent un champ d'activités à déployer, et à relier à l'exercice d'un contrôle démocratique. On se dirigerait alors vers une "démocratie cognitive"⁵⁵⁷, encourageant le développement des facultés de connaissance et de créativité de chacun.

La décentralisation

Poursuivre la décentralisation politique est un autre levier pour la ville durable et pourrait accroître les marges de manoeuvre des municipalités, légitimées par l'expression publique. Poursuivre la décentralisation signifie la conduire jusqu'au niveau de la société civile, chercher à élaborer des politiques collectivement. Plusieurs leviers sont à cet égard essentiels:

1. La mise en place de procédures de démocratie participative.

Comme nous l'avons indiqué au cours de cette recherche, les choix d'urbanisme, les politiques sociales et écologiques peuvent être définis avec les habitants concernés. Les solutions mises en oeuvre gagneraient en efficacité car elles s'ajusteraient aux besoins réels, à la connaissance exacte des situations, tout en éveillant les habitants à la participation, aux enjeux urbains et à une citoyenneté plus active. Les procédures de décision sont alors ralenties, puisque les décisions sont discutées, pesées, négociées, arrêtées en fonction d'une pluralité d'éléments, de données. Mais leurs résultats deviennent beaucoup plus signifiants et performants. La démocratie participative n'est pas une perte de temps dans la mesure où elle permet un enrichissement important des propositions politiques ou administratives initiales, tout en réduisant les marges

⁵⁷ Pierre Lévy, <u>L'intelligence collective</u>, op. cité.

^{556 1997,} Entre "gouvernance" et "ingouvernabilité". Quelle forme de "gouvernement" pour les changements globaux? on cité.

d'erreur. Elle est pertinente, congrue, face à l'échec des interventions classiques sur les questions de l'exclusion, des quartiers en difficulté, ou même de la qualité de vie en milieu urbain.

2. Une réforme organisationnelle de l'administration.

La transversalité est nécessaire pour tous les problèmes soulevés par le développement durable. Au niveau national, les missions interministérielles semblent particulièrement adaptées à ses questions. Au niveau local, la communication entre les services administratifs demande à être développée, puis le travail par groupes inter-services, les missions territoriales ou thématiques (mobilité, exclusion, etc.). Il est de notoriété publique que les services de la voirie sont par exemple "un Etat dans l'Etat"... Le tramway de Strasbourg n'aurait jamais pris naissance, avec l'ensemble des actions qui l'ont accompagné, si une direction administrative indépendante et rattachée directement au secrétaire général n'avait pas simultanément vu le jour.

En schématisant un peu, il est nécessaire à l'heure actuelle de créer des structures administratives qui contournent les services administratifs pour pouvoir agir. Ces paradoxes témoignent des réformes organisationnelles aujourd'hui requises. La transversalité et la reterritorialisation sont les deux axes, à notre avis, de cette réforme. De nombreuses initiatives des villes en témoignent actuellement, qui s'appliquent à reterritorialiser l'action des services municipaux. Les lignes budgétaires, par exemple, peuvent être partagées entre les projets transversaux, les services, et les territoires, à l'image de ce qu'a entrepris la ville de Nantes en réservant dans chaque service une ligne budgétaire spécifique pour la politique des quartiers.

3. L'appui des réseaux de villes.

Nécessaires pour changer d'horizon, se doter de points de vue comparatifs, bénéficier des expériences réalisées ailleurs, échanger, progresser, les réseaux de villes sont des vecteurs précieux. Ils permettent notamment de mettre à jour des alternatives, de multiplier les scénarios pour la ville, d'agrandir les possibilités de choix, d'être beaucoup plus curieux des expériences étrangères, de disposer d'un stock et d'un capital de savoirs, d'expérimentations, d'innovations. Ces échanges élargissent l'horizon urbain et peuvent être aussi l'occasion d'affirmer des solidarités sociales et culturelles.

4. La refonte des communes et l'établissement de solidarités financières de proximité.

Nous avons vu que la redistribution de proximité peut jouer à l'échelle de l'agglomération, de la région urbaine, et de l'arrière-pays dépendant du pôle urbain. Pour la première, établir une seule entité administrative et politique permettrait de dépasser les disparités intercommunales actuelles, qui bloquent l'action politique. A l'échelle de la région urbaine et de la grande région, des solidarités financières peuvent aussi s'instaurer, par une péréquation modulée selon les besoins des différents territoires. Comme l'indique Pierre Veltz, les villes doivent devenir le lieu d'une redistribution pour être des acteurs politiques à part entière⁵⁵⁸. Les redistributions entre territoires urbains et ruraux peuvent aider à développer au même rythme l'ensemble du territoire, en refusant les déprises sociales.

Les approches contractuelles:

Elles sont plutôt bien développées en France et paraissent adaptées aux nouvelles formes de gestion politique. Concernant le développement durable, les Chartes d'Environnement et les Contrats de ville constituent un levier d'action, mais l'affectation des budgets gagnerait à être décidée conjointement par l'ensemble des acteurs locaux, surtout par les porteurs de projets locaux.

Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place une campagne nationale d'agendas 21 locaux, comme le propose la Commission Française du Développement Durable, sans qu'il y ait redondance avec les approches précédemment citées. La question centrale d'un agenda 21 local est le développement urbain dans son ensemble, et l'organisation d'un débat public sur la ville durable.

La plupart des pays européens mettent en place de telles campagnes et en résistant à cette idée, nous nous désolidarisons un peu plus des initiatives prises au niveau européen. Cette relative fermeture de la France face à la question d'un développement durable contribue à barrer l'horizon des projets de société, à obturer des perspectives, à s'enfermer dans le cadre hexagonal. Encourager la participation au réseau européen des villes durables est important à ce titre aussi: pour échanger les expériences à l'intérieur d'un territoire européen, et non hexagonal.

⁵⁵⁸ Pierre Veltz, 1996. Le développement durable et les temporalités urbaines, op. cité.

Les marges de manoeuvre

Les deux marges de manoeuvre essentielles à nos yeux se rapportent à l'économie locale et aux modes de vie et de consommation. L'action des pouvoirs publics est décisive pour favoriser la première et éveiller l'attention sur les seconds: d'une part en établissant de réels partenariats avec les économies associative et solidaire, indispensables à leur développement, d'autre part en diffusant une information très détaillée et accessible sur l'ensemble des consommations.

L'économie solidaire nous offre une première marge de manoeuvre. Donner un espace d'autoorganisation à ceux que le marché exclut, défendre une économie plurielle⁵⁵⁹, c'est multiplier les solutions face au problème de l'emploi. Si l'économie de marché ne peut générer un nombre suffisant d'emplois, il est important d'ouvrir d'autres espaces de reconnaissance et d'activités. L'économie sociale peut à bon droit régler un certain nombre de problèmes sociaux. Des populations en difficulté peuvent accéder à une qualité de vie par leurs propres moyens: par leur travail, leur production, leur créativité.

Il est très important de les appuyer pour qu'elles mettent en oeuvre ces capacités, ces activités. De nombreuses demandes n'attendent qu'à se développer, au sein d'une économie mixte, publique et associative: l'agriculture biologique, par exemple, qui génère beaucoup d'emplois et dont les productions peuvent trouver sans trop de difficultés un marché plus important que l'actuel; l'accompagnement des personnes âgées, souvent insuffisant, qui pourrait être financé par une redistribution plus équitable des retraites; le soutien scolaire intensif pour les enfants en difficulté, assuré par des étudiants à faibles ressources, en échange de bourses d'études; etc.

Une ville durable est une ville où s'expriment des solidarités, et non seulement une forme de redistribution monétaire. Il est possible de rendre de nombreux services aux populations en difficulté, en les aidant de maintes manières dans leur vie quotidienne: gratuité des transports, bourses de formation ou d'études, missions ponctuelles, mises à disposition de locaux, de facilités pour monter une petite entreprise ou une activité, encadrement associatif, organisation du bénévolat, etc.

Les aides-assistance peuvent être transformées en aides motrices, si un tissu d'associations, de bénévoles, de travailleurs sociaux, de chômeurs employés à des tâches sociales ou culturelles

⁵⁵⁹ Comme le proposent les travaux de Jean-Louis Laville ou de René Passet, par exemple.

existe pour accueillir les personnes en difficulté et les aider à s'organiser. Il est trop difficile à l'heure actuelle d'initier une activité en l'absence de capital, c'est-à-dire de sortir de la précarité qui rend captif.

Les équipements des quartiers pourraient être revus en faveur d'une aide à l'activité. Il est bien plus efficace de financer des locaux d'activités, et le matériel requis pour ces activités, des locaux commerciaux, la mise en place de divers services de proximité, des espaces libres voués à la culture, gérés par les jeunes, plutôt que de financer un nouveau stade, un centre socioculturel, une salle de concert hors de prix. Les interventions à petite échelle sont économes et peuvent donc être multipliées, en associant étroitement les populations, afin de rechercher des effets de synergie. L'équipement des quartiers doit être capillaire, et donner la priorité à la création d'activités, d'animations endogènes, et d'emplois.

La deuxième marge de manoeuvre, évoquée à maintes reprises, se situe chez les consommateurs, chez tous, en somme. Le pouvoir de la consommation est celui de choisir des produits, des services, d'en refuser d'autres, de réaiguiller l'économie selon ces choix. Puisque le pouvoir s'est déplacé de la sphère politique à la sphère économique, il est nécessaire d'intervenir démocratiquement pour contrôler cette économie. Sous un prétexte de libre concurrence, on ne peut exempter l'économie des normes qui régissent l'ensemble de la société. Or, les firmes ont le droit de faire travailler des enfants, des clandestins, d'exploiter le travail humain sur toute la planète, de détruire l'environnement, de céder leurs déchets à ceux qui risqueront leur vie pour les traiter, en Inde par exemple, et nous achetons leurs produits... Les valeurs de justice, d'équité ne s'appliquent aucunement à l'économie, qui peut porter atteinte à des hommes et des milieux, sans que le politique n'interfère dans le jeu de la libre concurrence, c'est-à-dire de la libre guerre pour produire à un coût aussi faible que possible, en dépit des moyens employés. Simultanément, l'économie interfère sans cesse dans les décisions politiques, les gouvernent en grande partie, sans que le politique n'ait son mot à dire. Il est temps de rétablir quelque symétrie.

La production économique doit être contrôlée politiquement et ne pas pouvoir nier les principales valeurs qui gouvernent les sociétés. Les choix de consommation sont un thème à part entière de débat politique. Seuls, les gouvernements ne font pas barrage aux produits fabriqués dans des conditions sociales et écologiques inacceptables. La société civile doit être éveillée à ces enjeux, comme elle l'est marginalement, pour les réseaux de consommateurs avertis, ou dans les pays scandinaves à propos des normes écologiques.

La société civile possède une marge de manoeuvre décisive dans ses seuls choix de consommation. Il est nécessaire de faire comprendre aux populations que les enjeux politiques ne sont pas abstraits, qu'elles ont un réel pouvoir d'action, qu'elles peuvent réorienter les activités économiques en n'acceptant plus de consommer aveuglément et en devenant beaucoup plus attentives et exigeantes sur le modèle de développement que véhiculent les consommations. S'éveiller à cette responsabilité, individuellement et collectivement, rompre l'impression de passivité et d'impuissance collective, ne pas laisser la publicité anesthésier les prises de conscience, utiliser les médias pour transmettre d'autres informations, c'est également se réapproprier un mode de vie, un choix de vie.

Brève bibliographie sur la ville

François Ascher, 1995. Métapolis, ou l'avenir des villes. Ed. Odile Jacob, 345 p.

Paul Bairoch, 1985. De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire, Gallimard, 707 p.

Augustin Berque, 1993. <u>Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon</u>, Gallimard, 247 p.

Augustin Berque, 1996. Etre humains sur la terre. Gallimard, 212 p.

Ricardo Bofill, Nicolas Véron, 1995. L'architecture des villes. Ed. Odile Jacob, 293 p.

Guy Burgel, 1995. La ville aujourd'hui, Hachette, 224 p.

Roland Castro, 1994. Civilisation urbaine ou barbarie. Plon, 187 p.

Paul Chemetov, 1995. Le territoire de l'architecte. Julliard.

Françoise Choay, 1985. Production de la ville, esthétique urbaine et architecture, in: <u>Histoire de la France urbaine</u>, Georges Duby (dir.), tome V, pp 233-279.

Françoise Choay, 1992. L'allégorie du patrimoine. Seuil, 262 p.

Françoise Choay, 1994. Le règne de l'urbain et la mort de la ville, in: <u>La Ville, art et architecture</u> en Europe 1870-1993, Centre Georges Pompidou, 467p, pp 26-35.

Jean-Marie Delarue, 1991. <u>Banlieues en difficultés: la relégation</u>. Syros Alternatives, 220 p.

Bruno Fortier, 1994. L'amour des villes. Ed. Mardaga, Liège, 285 p.

Christian Garnier et Philippe Mirenowicz (dir.), 1984. Ecologie Urbaine: les nouveaux savoirs sur la ville, Metropolis n° 64-65, 127 p.

Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), 1994. Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville?, L'Harmattan.

André Guillerme, 1984. Les temps de l'eau. La cité, l'eau et les techniques. Champ Vallon, 263 p.

Claude Jacquier, 1991. Voyage dans dix quartiers européens en crise. L'Harmattan, 127 p.

Claude Jacquier, 1992. Les quartiers américains, rêve et cauchemar. L'Harmattan, 190 p.

Jean-Paul Lacaze, 1995. La ville et l'urbanisme, Flammarion, collection Dominos, 127 p.

François Lapoix, 1991. Sauver la ville. Ecologie du milieu urbain. Ed. Sang de la Terre, 293 p.

Jean-Louis Laville (dir.), 1994. <u>L'économie solidaire.</u> Une pespective internationale. Desclée de Brouwer, 334 p.

Marie-Hélène Massot, Jean-Pierre Orfeuil, 1995. La mobilité, une alternative à la densification du centre. Les relations domicile-travail, Les Annales de la recherche urbaine, n° 67, pp 22-31.

Olivier Mongin, 1995. Vers la troisième ville? Hachette, 140 p.

Jean-Pierre Orfeuil, 1994. Je suis l'automobile. Ed. de l'Aube, 95 p.

Jean-Pierre Orfeuil, 1996. L'évolution de la mobilité dans les années 80. Document INRETS.

Thierry Paquot, 1994. Vive la ville!, Seuil, 287 p.

Christian de Portzampac, 1993. <u>La ville Age III</u>. Conférences Paris d'architectes, pavillon de l'Arsenal. Ed. du pavillon de l'Arsenal.

Bernard Préel, 1994. La ville à venir. Ed. Descartes & Cie, 268 p.

Les rendez-vous de l'Arche pour l'écologie urbaine, 1993. Compte-rendu des scéances. Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme. Ed. du STU, Paris, 116 p.

G. Roustang, J-L Laville, B. Eme, D. Mothé, B. Perret, 1996. <u>Vers un nouveau contrat social</u>. Desclée de Brouwer, 186 p.

Saskia Sassen, 1996. La ville globale. New York, Londres, Tokyo. Descartes & Cie, 530 p.

Richard Sennett, 1992. La ville à vue d'oeil. Urbanisme et Société. Plon, 237 p.

Michel Serres, 1993. La Légende des Anges. Flammarion, 302 p.

Caroline Stefulesco, 1993. L'urbanisme végétal. Institut pour le développement forestier, 323 p.

Urbanisme, nov-déc 1994, n° 278-279: L'impératif écologique.

Pierre Veltz, 1996. Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel. PUF, 262 p.

<u>La ville et l'environnement. 21 expériences à travers le monde.</u> Institut national du génie urbain, 173 p.

Melvin M. Webber, 1996. L'urbain sans lieu ni bornes, ed. de l'Aube, 123 p.

Bibliographie sur la ville et le développement durable

Agenda 21 Stockholm: "European sustainable city award", 1996. 14 p + annexes.

M. Alberti, G. Solera, V. Tseti (dir.), 1994. <u>La citta sostenibile</u>. Analisi, scenari e proposte per un'ecologia urbana in Europa. Legambiente. Ed. Franco Angeli, Milan, 395 p.

Annales de la recherche urbaine, 1992, n° 52: Ecologies allemandes.

Architecture intérieure n° 268, oct-nov 1995: Architecture et défi écologique.

Guy Battle, Christopher Mc Carthy, 1994. *The design of Sustainable New Towns*. <u>Architectural Design</u>, vol 64, n° 9-10, pp 2-9.

Jérôme Bindé, 1996, Sommet de la ville: les leçons d'Istanbul, futuribles n° 211, juillet-août, pp 77-95.

A. Blowers (dir.), 1994. <u>Planning for a sustainable environment</u>. A report by the Town and Country Planning Association. Earthscan, Londres, 239 p.

M. J. Breheny (dir.), 1992. Sustainable Development and Urban Form, Pion, Londres, 292 p.

P. Calthorpe, 1986. <u>Sustainable Communities: a new design synthesis for cities, suburbs and towns</u>, Sierra Club Books, San Francisco.

Commission of the European Communities, 1990. <u>Green Paper on the Urban Environment.</u> COM (90) 218 CEC, Bruxelles. 60 p.

Pierre Duhem (dir.), 1993. <u>Morphologies urbaines et développement durable dans les villes européennes et méditerranéennes</u>. Actes de l'atelier de Poitiers, 6-8 mai 93, 44 p.

Cyria Emelianoff, 1995. Les villes durables: l'émergence de nouvelles temporalités dans de vieux espaces urbains, Ecologie politique, n° 13, pp 37-58.

B. Duhamel, C. Emelianoff, L. Héland, C. Menneghin, J-P. Piechaud, 1996. <u>Les villes françaises et le développement durable</u>. Rapport de synthèse, fiches de cas et fiches techniques. Dossiers et Débats pour le Développement Durable, 124 p.

Ecocycles. The basis of sustainable urban development, 1992. A report from the Environmental Advisory Council, Stockholm. 107 p.

Environment and Urbanization, oct. 1992, vol. 4, n° 2: Sustainable cities: meeting needs, reducing resource use and recycling, re-use and reclamation.

Eurocitie, 1995. Good Practices of Sustainable Urban Planning, 87 p.

<u>European sustainable cities</u>, 1996. Rapport par le Groupe d'experts sur l'environnement urbain. Commission Européenne, 303 p.

H. Girardet (dir.), 1992. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living. Anchor Books Doubleday, 191p.

Olivier Godard, 1996. Le développement durable et le devenir des villes. Bonnes intentions et fausses bonnes idées, Futuribles, mai, pp 29-35.

<u>Hamilton-Wentworth. Local Agenda 21 Model Community Application</u>. The regional chairman's task force on sustainable development, 22 p.

G. Haughton, C. Hunter, 1994. <u>Sustainable Cities</u>, Jessica Kingsley Publishers, London and Bristol, Pennsylvania, 357 p.

Nicola Hewitt, 1995. <u>European Local Agenda 21 Guide</u>. How to engage in long-term environmental action planning towards sustainability? ICLEI, 102 p.

Hervé Hutzinger, 1995. <u>Note préparatoire à la réunion du groupe de travail "scénario pour la France à l'horizon 2000"</u>. Sous-groupe "Les villes du développement durable". Tetra, 35 p.

<u>Local agenda 21 UK. An initial statement by UK local Government.</u> The UK's report to the UN commission on sustainable development, may 1993. 31 p.

Local Agenda 21, 1995. Municipality of Gdansk, 32 p.

Voula Mega, 1996. Our city, our future: towards sustainable development in European cities, Environment and urbanization, vol. 8, n° 1, april, pp 133-154.

Voula Mega, 1996. <u>Pour l'art de bâtir la ville durable</u>. Rapport de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin.

Michel Mousel, Jean-Pierre Piechaud, 1996. <u>Les villes françaises et le développement durable</u>. Note de réflexion. Dossiers et Débats pour le développement Durable, 17 p.

Peter Newman, 1992. The Compact City. An Australian Perspective, Built environment, vol. 18, n° 4, pp 285-300.

P. Nijkamp, A. Perrels, 1994. <u>Sustainable cities in Europe</u>. A comparative Analysis of Urban Energy- Environmental policies. Earthscan, Londres, 141 p.

Notre avenir à tous, 1988. La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. Ed. du Fleuve, Montréal, 432 p.

OCDE, 1990. L'environnement urbain: quelles politiques pour les années 1990? Paris, 103 p.

OCDE, 1994. Des villes pour le 21° siècle, 201 p.

OCDE, 1994. Synthèse française sur la ville écologique. Note rédigée à l'attention du Groupe des Affaires urbaines. 40 p.

OCDE- CEMT, 1995. Transports urbains et développement durable. Paris, 268 p.

OCDE, 1995. L'énergie dans la ville. Manuel de bonne gestion locale, 257 p.

OCDE, 1996, Politiques novatrices pour un développement urbain. La ville écologique. 217 p.

René Passet, Jacques Theys (dir.), 1995. Héritiers du futur, ed. de l'Aube, 270 p.

Revue internationale des sciences sociales, mars 1996, n° 147: Villes de l'avenir: la gestion des transformations sociales, Unesco/ érès.

Ignacy Sachs (dir.), 1996. Quelles villes pour quel développement? PUF, 323 p.

D. Satterthwaite, D. Mitlin, 1994. <u>Cities and sustainable development</u>. A Guide to the main issues for implementing Agenda 21 in cities. Prepared for the Department on Environment, UK. Human Settlements Programme, IIED, 99 p.

Gilles Senecal, 1996. Champs urbains et développement durable: les approches canadiennes de la ville écologique, Natures, Sciences, Sociétés 4 (1), pp 61-78.

Stratégie nationale du développement durable, 1996. Fondements et orientations. Contribution aux Assises nationales du développement durable, 16-17 décembre, Paris, maison de l'Unesco. 39 p.

<u>Sustainable Cities for Australia</u>. 23° Annual conférence 12-14 October, Geelong. Australian Institute of Urban Studies, 201 p.

Sybrand Tjallingii, 1992. Stratégies pour l'écosystème urbain. Nations Unies. Commission économique pour l'Europe. 7° conférence sur la recherche urbaine et régionale, Ankara, 29 juin-3 juillet. 18 p.

<u>Techniques, Territoires et Sociétés,</u> 1995, n° 30: Le développement durable urbain en débat: réflexions à partir de l'exemple canadien, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Centre de prospective et de veille scientifique.

Town and Country Planning, 1994, vol 63, n° 6: In search of the sustainable city.

Unesco, 1996. <u>Habitat II, Sommet des villes.</u> Note préparée par le directeur général de l'Unesco, Conférence des nations Unies sur les établissements humains, Istanbul, 3-14 juin 96, 23 p.

<u>Urbanisme</u>, mars 96, hors série n° 6: Première biennale des villes et des urbanistes d'Europe. Planification urbaine et développement durable. Actes de la 16° rencontre de la FNAU.

Urbanisme, mai-juin 1996, n° 288: La France à Istanbul. Positions et propositions. Habitat II.

<u>Villes durables européennes</u>, 1994. Commission européenne. Groupe d'experts sur l'environnement urbain. Premier rapport, 220 p.

B. Walter, L. Arkin, R. Crenshaw (dir.), 1992. <u>Sustainable Cities. Concepts and Strategies for Eco-city Development</u>, Eco Home Media, Los Angeles, 341 p.